ANNÉE – N° 44 70 CENTIMES FEVRIER 1938

L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité :
Chemin Rubens - ALGER - Tél. 12-11
Directeur : A. GRIESSINGER
BUREAUX A PARIS : 9, Rue Nicolas Flamel

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

VERS UN REGROUPEMENT DES MASSES ISLAMIQUES

La France devant la Menace de la Guerre

« La prochaine guerre aura pour théâtre la Méditerranée. »

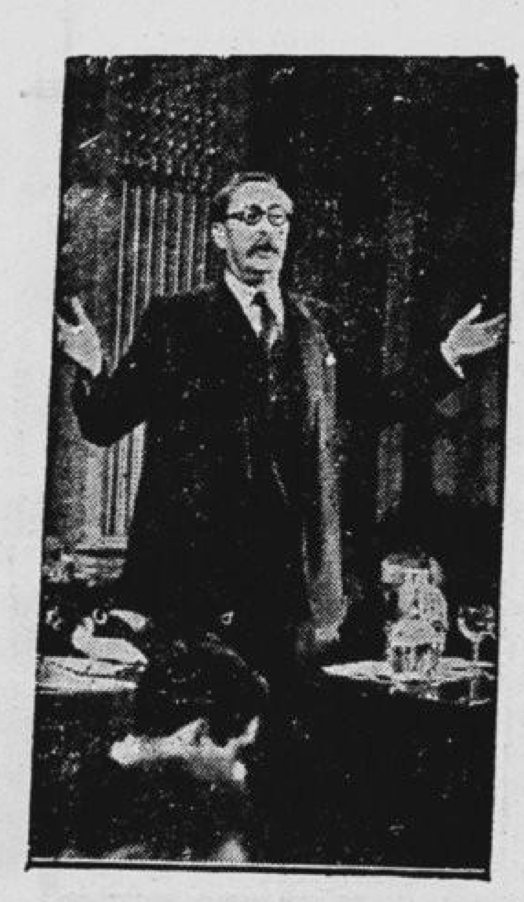
Tout fait craindre que se réalise cette prévision d'un général alemand habitué au Krieg-spiel et qui sait, mieux que beaucoup, le travail préparatoire effectué en pays d'Orient par des « missionnaires » allemands et italiens.

Ce sont surtout les peuples musulmans plus ou moins dans l'obédience britannique qui sont visités. Il y a beaucoup à dire sur la politique islamique du Royaume-Uni et toutes les critiques (qu'on ne ménage pas) paraissent fondées.

Profitant de toute maladresse l'Italie fasciste se pose en défenseur des victimes musulmanes et sa propagande est intense.

Cette lutte entre une très vieille et une très jeune puissance, la France pouvait ou l'apaiser ou l'ignorer. La carance du Cabinet Laval a permis au conflit latent de s'extérioriser et la France est obligée maintenant « nolens volens » d'y participer, puisque l'axe d'acier Rome, Berlin..... Tokio lui est présenté comme une baïonnette.

L'action des blocs totalitaires a amené la réaction des blocs démocratiques. De cet antagonisme sortira-t-il la guerre ? Au printemps ? En été ?



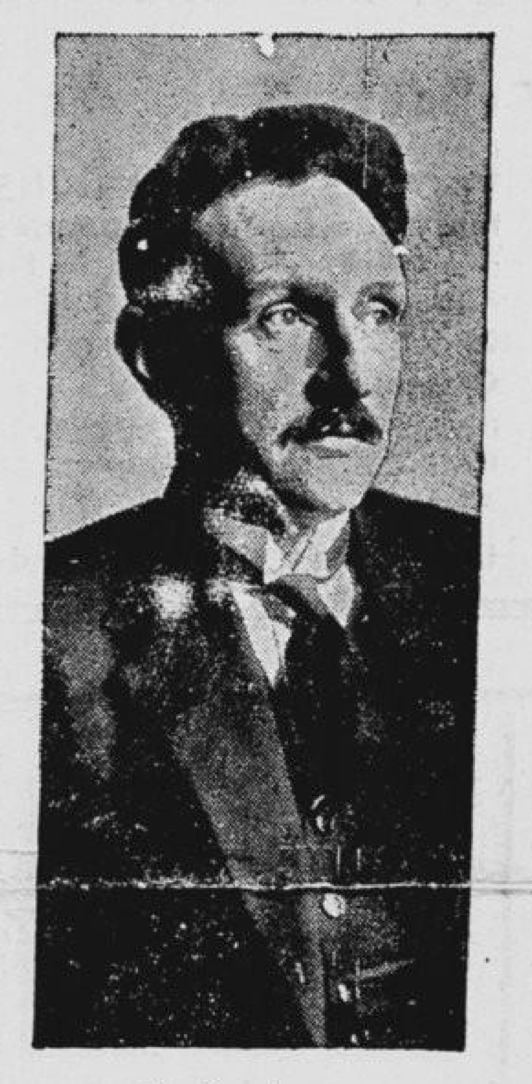
Une attitude de M. Léon Blum

Et si cette éventualité se produisait et que la guerre selon le pronostic tudesque soit en Méditerranée ?

Il faudra des troupes : elles seront, qu'on le veuille ou non, musulmanes, parce que le champ de bataille terrestre de l'Atlantique à la mer Noire sera musulman. Le champ clos où s'essaie la lutte sournoise des deux adversaires s'élargira.

Voyez l'Espagne : le prétexte à l'intervention a été la défense de la chrétienté contre l'Orient — l'Orient Slave, en l'ocurence. —

Et le prétexte à intervenir en Palestine, en Syrie, en Chine, ailleurs... est de libérer l'Orient de l'emprise occidentale. Cette étrange contradiction n'émeut ni n'embarrasse, puisque la traduction exacte, c'est : ôte-toi de là, je veux m'y mettre.



M. Chautemp
Président du Conseil

A nous, France, de nous pencher très attentivement sur les frissons qui parcourent cette masse métallique, jusqu'ici immobile, qu'on appelle l'Islam et qui va fondre sous le feu ardent attisé par l'Italie et par l'Allemagne.

Rachid KALAFAT.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

ACTUALITE

L'Action de la France au Maroc et le voyage de M. de Tessan

par D. MARIUS

Au moment où le Gouvernement réalise de belles choses dans sa politique coloniale concernant l'Empire Chérifien qui fait l'objet de toute sa sollicitude.

Une presse à gage ou mal informée essaye de créer un esprit de perturbation qui, de lui même, s'effoudre.

Mais ce qui caractérise cette fausse alerte, c'est qu'elle provoqua l'apparition d'un élément rassurant.

La masse musulmane consciente de ses devoirs envers la France apprécie tout de même ses bienfaits. Et les Oulamsa ainsi que les grands Chefs Indigènes montrent journellement par leuis actes qu'ils sont d'un parfait loyalisme à l'égard de la France.

Le peuple, en effet sait saisir l'occasion pour apprécier ce que disait récemment *Terre d'Islam.*

« Il se rend en effet compte qu'après des siècles la culture arabe connaît du renouveau et trouve un appui inattendu dans la politique coloniale. La Colonisation en effet tend à réaliser l'unité du pays. Ces effets contribuent à éveiller un sentiment national, soit directement par des résultats positifs, soit indirectement par la réactions des populations colonisées. L'Ecole multipliée grâce au Protectorat vient encore servir cette cause. »

D'ailleurs le Gouvernement, ainsi que les Autorités Supérieures et par substitution, le Ministère des Affaires Etrangères ne négligent rien dans ce domaine. Il reste maintenant aux fonctionnaires du Protectorat Chérifien de suivre les instructions de leurs supérieurs.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

La question agraire préocupe le Gouvernement français

Alors que la politique déroule sur l'écran de l'actualité, avec de longs entr-actes, la pellicule du projet Viollette - Sarraut.... et laisse dans l'ombre l'économique — ombre propice et souhaitable, encore que l'envoyé du Ministre de l'Itérieur vienne d'y projeter des lueurs.

Il nous paraît bon de rééditer un article paru ici même l'an dernier. L'auteur n'est plus. Ce qu'il dénonçait demeure.



Viollette

Nous demandons, comme il le faisait, le recasement, la redistribution des terres usurpées, monopolisées ou mal employées pour la constitution d'un paysannat indigène similaire et connexe au paysannat français, et vivant librement et dans l'abandon sur une terre heureuse exploitée moins pour produire à la vente et pour rendre industriellement que pour fournir à la vie, au vivre et au couvert, de ces populations.

Les latifundiaires français ou européens ont constitué d'immenses domaines de milliers d'hectares qu'ils ont complantés en vigne. Là-dessus, que le sol s'y montrat propre ou non, depuis trente années ils fabriquent des millions d'hectolitres de vin. Aujourd'hui, de ce vin producteur de rentes abondantes et distributeur de maigres salaires — piochages, sulfatages et vendanges — la France ne veut plus. Non seulement elle limite la production et impose l'arrachage partiel mais encore elle impose le degré minimum, forçant par là à la concentration.

On peut dire que toute la terre des plaines, cele de la Mitidja, comme celle de la plaine de Bône et les basses terres de l'Oranie est devenue impropre à la production du vin.

Et là où vous avez le latifundiaire inutile, qui ne présente ni intérêt national ni intérêt social, vous aurez cent, deux cents, trois cents familles formées d'hommes forts, solides, à l'esprit avisé, qui ne se laisseront pas compter des blagues d'allure plus ou moins sociale, de femmes florissantes, d'enfants gras, bien portants, joyeux et dont l'esprit, dès le début de leur vie, ne sera pas, comme à présent, irréparablement déformé par la haine et l'envie.

Au lieu de compter, non compris les villes, quelque vingt ou vingt-cinq mille habitants, la Mitidja revivifiée par ces moyens-là pourrait nourrir plusieurs rentaines de milliers d'hommes à la fois producteurs et consommateurs. On casera les indigènes les plus aptes, ceux qui auront le mieux profité de l'enseignement agricole pratique qu'on leur donnera, les médaillés militaires, les anciens soldats,

Pour le Projet Blum-Viollette
Appel aux Elus Républicains et Musulmans

Nos lecteurs se souviennent de la critique expressément objective que nous fimes l'an dernier du projet Viollette.

Algériens cent pour cent nous savons - ce qu'on ignore en France - que l'Algérie est un creuset de races.

Nous admettons donc parfaitemnt la réaction des nombreux Maires d'Algérie qui ont été plaider leur "cause" auprès du Ministre Sarraut.

Mais ils ne sont pas seuls: Il y a de nombreux élus dont l'opinion est contraire.

Dans un but de parfaite impartialité nous leur demandons d'organiser un congrès semblable à celui qui s'est tenu recemment et qui mandatera à son tour des délégués.

ضياء

S. M. FAROUK, Roi d'Egypte



les bons sujets, les travailleurs intéressants ; on fera, de ce côté-ci, comme dans le monde moyen de la société bourgeoise française où il faudra bien introniser avec des droits pareils, l'élite instruite, évoluée et fortunée du monde indigène.



Steeg
Ministre des Colonies

Il en ira de même des grands domaines accaparés, détournés de leur affectation et en un mot volés par les féodaux indigènes, les bach-aghas et les marabouts qui ont groupé des propriétés grandes comme des arrondissements français, qui les louent à des serfs et à des Khamès et se font ainsi des rentes alors qu'il n'est pas un chef de ces personnages qui soit à même, de par son outillage, son cheptel et aussi sa volonté, d'exploiter directement et correctement plus de cinquante hectares.

La aussi des maisons, des fermes, des villages et des bourgs, ou la vie, avec les échanges commerciaux, industriels et autres qu'elle entraîne et suscite : là aussi des paysans, des artisans, des boutiquiers, des payeurs d'impôts et des soldats évenuels.

Ayant tous intérêt à la conservations de l'ordre social, au maintien de la paix publique et à la défense consentie, si le destin y force de ce qu'il seront en droit d'appeler leur patrie.

Au lieu du spectacle qui s'offre actuellement à nos regards épouvantés: d'une part l'immense campagne déserte ça et là hantée des chateaux et des bordjs de quelques rentiers multi-millionnaires plus ou moins décorés par leurs folies spéculatrices ou leur propension à la somptuosité et d'autre part, dans les gourbis des douars et les taudis sans nom des villes, la morde innombrable, famélique et farouche d'un Peuple dépossédé, désaffecté de ses attributions essentiellement agrestes et rurales et rejeté en bloc au plus bas de l'échelle sociale et aux rangs les plus désespérés du plus misérable de tous les prolétariats...

Cet article ne passa point inaperçu. Nos suggestions furent reprises par des élus et soumises par nous-mêmes aur pouvoirs publics.

En sorte que le Ministre de l'Agriculture chargea un membre de son Cabinet de lui fournir après enquête un rapport sur le paysannat indigène. L'émotion suscitée dans certains milieux algériens par cette mesure est magistralement traduite dans *Junéval* sous la plume de Philippe Casanova :

Cette enquête portait sur la condition des indigènes et leur recasement possible sur de nouvelles propriétés après révision des baux concernant les terres domaniales et communales, et expropriation des terres des grandes sociétés anonymes. Cette enquête nécessaire et juste loin d'être accueillie avec sympathie, faisait naître des inquiétudes et des protestations. Ainsi certains personnages déclarent :

« Ce n'est pas un bulletin de vote, que réclame l'indigène, mais du pain. Les réformes économiques doivent passer avant les réformes politiques... » Mais quand on décide, ou qu'on projette, une mesure pratique, efficace, immédiatement réalisable, ces généreux personnages découvrent soudainement des empêchements inattendus.

Dans le domaine du régime de la propriété, la conquête française amena le chaos... et la spéculation. « Bon nombre de spéculateurs s'étaient abattus sur l'Algérie à la suite de l'armée, qui cherchaient à s'enrichir en achetant le plus souvent moyennant une rente perpétuelle des terrains pour les revendre... Les opérations immobilières prirent un développement scandaleux... Les indigènes persuadés que les Français ne tarderaient pas à être chassés, et qu'alors ils rentreraient en possession de leurs biens, vendaient et ce qu'on voulait, et à n'importe quel prix... » (1).

Il convient sans doute de rendre hommage aux premiers colons qui, installés sur des terres hostiles, aux prises avec des difficultés considérables, n'abandonnèrent pas leur rude mission. Très peu réussirent d'ailleurs. Mais, comme le dit justement M. Viollette, « il n'est pas vrai que tous les colons soient personnages d'idylle ou d'épopée ». Réussirent surtout, en effet, les spéculateurs et les usuriers. L'Administration s'employa à favoriser leurs exploits.

Elle avait trouvé en Algérie une propriété aux formes variées et obscures. A côté des biens habous dévolus aux ordres religieux, il y avait des terres « melk » (propriété foncière individuelle telle que nous la connaissons) : et des terres « arch » (propriété collective mal définie). L'Administration s'empara de ces imprécisions et se mit à édifier des théories dont les résultats furent assez surprenants. Le habous algérien, par exemple, n'est plus aujourd'hui que le fantôme du habous musulman ; « ce sont les « roumis » — constatent les arabes — qui ont recueilli les libéralités adressées dans un but pieux aux villes saintes ou aux établissements religieux !... »

Les terres « arch » ont subi aussi une bizarre et singulière destinée. On a même soutenu qu'elles avaient été une création purement théorique de l'Administration française.

Mais l'Administration en généralisa la théorie, l'utilisant surtout comme un puissant moyen d'influence sur les tribus, et l'appliquant donc non seulement là où cette tenue existait, mais très souvent là où elle n'existait pas. (E. Larcher.)



La Récolte du Coton à Orléansville

ACTUALITES

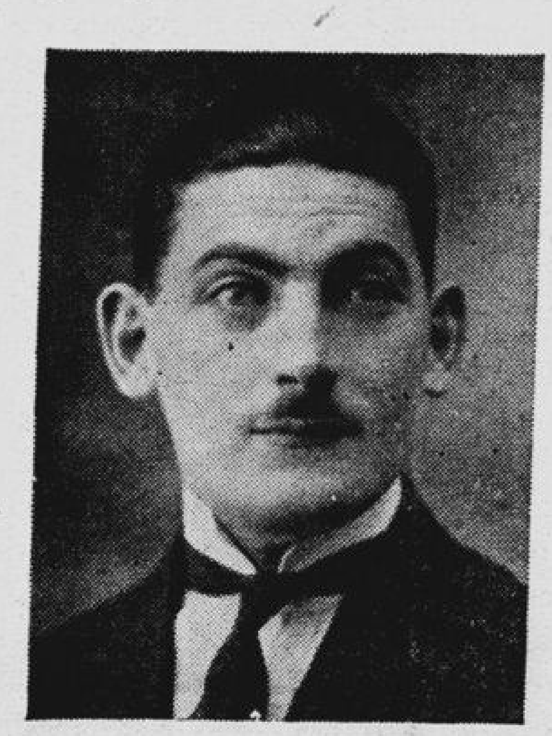
(Suite)

Le voyage de l'actif et compétent M. de Tessan sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères



Le Général Noguès

est un nouveau gage d'amitié aux populations Marocaines. Les déclarations faites au cours de manifestations officielles ont produit une très grosse impression, surtout lorsque le Sous-Secrétaire d'Etat parla de la Justice Marocaine et de l'Enseignement avec accession des jeunes diplômés aux emplois publics.



Marius Dahan
Notre collaborateur

Nous ne doutons pas en ce qui nous concerne que ce voyage portera ses fruits.

Car on se rend compte que le Ministre des Affaires Etrangères par l'organe de son Sous-Secrétaire d'Etat ainsi que le Ministre des Colonies Steeg qui connaît très bien le protectorat doivent en plein accord avec le Général Noguès, et S. M. le Sultan continuer à exercer avec efficacité l'influence Française faisant taire de mesquines querelles qui n'ont aucune raison d'être. Et chacun sera satisfait.

D. MARIUS.

Les conceptions politiques de la colonisation lui imprimèrent des évolutions et des transformations aux conséquences parfois contradictoires. Le sénatus-consulte de 1863 voulut par exemple assurer la reconnaissance de la propriété indigène et la constitution de la propiété individuelle chez les Arabes. Mais une réaction se dessina qui aboutit à la loi de 1873. Elle avait notamment pour but de faciliter l'acquisition du sol aux colons. Elles profita surtout aux hommes d'affaires et aux spéculateurs. Pour en corriger les vices, apparut la loi de 1887, qui permettait aux européens d'acquérir des immeubles en terres « ach ». Or la procédure organisée par le législateur se montra pratiquement insuffisante, et malfaisante... « on avait assablé de centimes additionnels la population indigène pour exécuter un travail dont le seul résultat pratique avait été d'*enrichir les hommes d'affaires*, et de donner

(LIRE LA SUITE EN 3e PAGE)

(1) E. Larcher (traité de législation algérienne).

Vers un regroupement des masses islamiques

A titre documentaire sur cette question angoissante nous reproduisons l'article ci-dessous paru dans « France-Islam ».

L'effervescence dans laquelle se trouve actuellement l'Islam et qui se développe chaque jour davantage à la faveur des dissentions qui mettent aux prises les Puissances européennes, est un péril plus grand que celui d'une conflagration generale des Etats et menace non seulement la suprématie du monde occidental, mais l'existence même de toute cette civilisation séculaire dont la chrétienté en particulier s'est toujours réclamée, pour étendre son emprise sur ces millions de musulmans qui, plus que jamais, songent à une brillante revanche, se rappelant qu'ils ont été, eux, les conquerants et les dominateurs de ces peuples contre lesquels ils préparent aujourd'hui un réveil, à une heure déterminée, celle qu'ils jugeront la meilleure, mais qui peut être beaucoup plus proche que certains ne le supposent.

Il n'est que de savoir un peu de l'Histoire et de se souvenir des enseignements que par le Coran, le Prophète a laissé à ses fidèles, pour craindre plus que jamais cette réaction qui se traduira comme autrefois, par une poussée irrésistible de cette masse islamique vers les pays où vit l'Infidèle.

« Tuez les infidèles partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous auront chassés », ainsi s'exprime le Coran (II. 187-190). C'est avec unedevise comme celle-là, que l'on verra ces foules joindre l'idée à l'action et partir à la conquête du monde, comme ils le firent après la mort du Prophète, le 8 juin 632.

En cent ans, parties de la Mecque, les hordes envahisseuses conquirent l'Arabie, la Palestine, la Syrie, l'Irak, l'Egypte, la Perse, la Cyrénaïque, la Tripolitaine. En 647, elles étaient déjà maîtresses de la Tunisie, puis à Kairouan, d'où elles partirent vers Tanger. En 708, c'était l'occupation définitive de l'Algérie et du Maroc, y compris Tanger.

Ce fut ensuite la ruée vers l'Espagne et la France, où Charles Martel les arrêta à Poitiers.

« Les soldats de la Foi que j'ai formés, avait dit le Prophète, porteront l'Islam jusqu'au bout du monde connu. » Ces soldats tinrent parole et la tiendront demain si, à nouveau, un grand chef lance l'appel à la conquête.

L'ARABISME AU-DESSUS DE TOUT

L'arabisme au-dessus de tout, tel est maintenant le symbole qui s'incruste dans l'esprit de tout bon musulman.

Disons avec M. Pellegrin, membre du Grand Conseil de la Tunisie, que depuis la guerre mondiale de 1914 à 1918, le peuple musulman, auquel les puissances coloniales firent appel pour lutter à leurs côtés, a pris conscience de sa force et de son importance numérique.

Un autre facteur, la crise mondiale économique, qui est venue troubler la vie sociale des populations urbaines et rurales, a desservi l'influence occidentale. En se tournant vers un Etat protecteur, ces foules, contrairement à leur attente naïve, n'ont vu se produire aucun des miracles qu'elles pensaient voir se réaliser à leur profit. Bien mieux, elles ont fini par constater que les Gouvernements étaient impuissants à vaincre les méfaits de cette crise, et cette désillusion de la domination européenne les a rendues plus confiantes en elles-mes.

En une génération à peine, les Musulmans ont éprouvé les conséquences morales de la guerre et de la crise économique. Chez les jeunes gens, le désappointement est beaucoup plus profond. Avec le progrès, est venu le développement intellectuel dont ils ont profité avec une incroyable faculté d'assimiliation. Ils se trouvent maintenant face à face à la vie, avec des diplômes qu'ils ne peuvent monnayer pour s'assurer la matérielle.

Ces jeunes cette élite, a compris plus vite que le fellah et que le rustre, la décadence du pouvoir etabli, et ce sont eux que l'on trouve désormais à la tete du vaste mouvement qui se dessine depuis l'Arabie jusqu'à l'Atlantique. Ils vont prechant les graves malheurs issus de la domination europeennes, et aux fanatiques, aux ignorants, déclarent que si celle-ci venait à cesser, l'ordre et la propérité renaîtraient. Ce qu'ils veulent, c'est secouer un joug, une tutelle qui devient de plus en plus insupportable, et voir renaître cet Empire arabe qui ferait trembler le monde entier.

Un journal arabe très lu. « Ar Rabita Al Arabiya », dans son numéro du 19 août 1936, précise ainsi l'idée d'un empire arabe : « L'esprit d'une



Le Cheikh El-Okbi

unité arabe a pris naissance dans diverses contrées et paraît en croissance. Elle a fait dans les seize dernières années, de gros progrès. Depuis la fin de la guerre, les pays arabes se sont rapprochés par la pensée, les espérances et les sentiments. »

Ce n'est pas une utopie que de croire à la réussite d'un tel projet, lorsque l'on sait avec quelle ferveur spirituelle, les Croyants attendent la renaissance prochaine de la civilisation arabe, cette libération qui viendra du Caire, de Damas ou de La Mecque.

LE PROCHAIN CONGRES DE LA MECQUE

La Mecque, nom prestigieux dans les esprits musulmans, où un grand gongrès pan-islamique va se tenir à l'occasion du pélerinage, où se rendent actuellement de dizaines de milliers d'individus, et que facilitent dans la plus large mesure, les nations protectrices comme la France par exemple, en mettant à la disposition des fidèles les moyens de transports des plus rapides et des plus modernes.

Le Pélerinage de La Mecque est à la fois un symbole et un lien puissant, puisqu'il réunit dans un même endroit des hommes de tous les pays de l'Univers, représentant toutes les races où se professe la religion musulmane.

C'est un véritable Congrès de l'Islam, où les participants sont dans un état compréhensible d'exaltation et contre autour de la Kaaba, le « hadj » de réceptivité. A l'issue de cette renou pélerin, acquiert la conviction très nette de l'inébranlable solidarité qui l'unit aux musulmans de toute origine et que cette solidarité doit s'exprimer s'il le faut, et à la première occasion, par des actes.

D'une telle réunion, où l'on ne manquera pas d'invoquer le souvenir du Califat et où s'exprimera plus que jamais le désir de restaurer l'institution, peut sortir celui que l'on attend comme devant être justement le chef de tous les Musulmans de la terre.

Le chef investi du Califat, a été de tout temps, malgré les vicissitudes de l'histoire, nanti du plus grand prestige auprès des masses, qui le considéraient comme le Commandeur des Croyants, celui au nom duquel est faite la prière du vendredi.

On se souvient du reste, du grand retentissement qu'eut, en 1924, dans tout l'Islam, le geste sacrilège de Mustapha Kemal, abolissant le Califat turc. Même dans les pays où la khotba n'était point dite au nom du souverain turc, l'émotion fut considérable.

En 1926, deux Congrès des Croyants de tous les pays, se tinrent pour examiner la question du Califat, et s'ils ne purent aboutir à la solution recherchée à la suite de divergences de vues assez profondes, il n'en demeure pas moins à présumer, ainsi que l'écrit M. Massignon, que cette idée sera reprise, car beaucoup de musulmans conçoivent encore la communauté musulmane sous la forme non pas simplement d'une solidarité juridique, mais d'une réalité ecclésiale et presque ontologique : elle est pour eux une société d'origine surnaturelle spécifiée par son lien commun, un livre, le Coran.

La prochaine Assemblée de La Mecque, doit être présidée par le souverain de l'Arabie Saoudie, le Roi du Hedjaz, Ibn Saoud, que l'on se complait déjà à considérer comme le candidat le plus apte à assurer la direction suprême de l'Islam rénové.

L'état d'esprit de Ibn Saoud sur ce point de vue, n'est un secret pour personne. Le 7 mars 1936, devant cent mille pèlerins réunis à La Mecque, il s'exprimait notamment ainsi :

« Les Musulmans doivent joindre l'idée à l'action. L'idée sans l'action est insuffisante. Les Musulmans doivent bien se pénétrer de leur situation actuelle, ils n'ont été réduits à ce qu'ils sont que par des paroles non suivies d'actions. L'action conduit infailliblement à la réussite. »

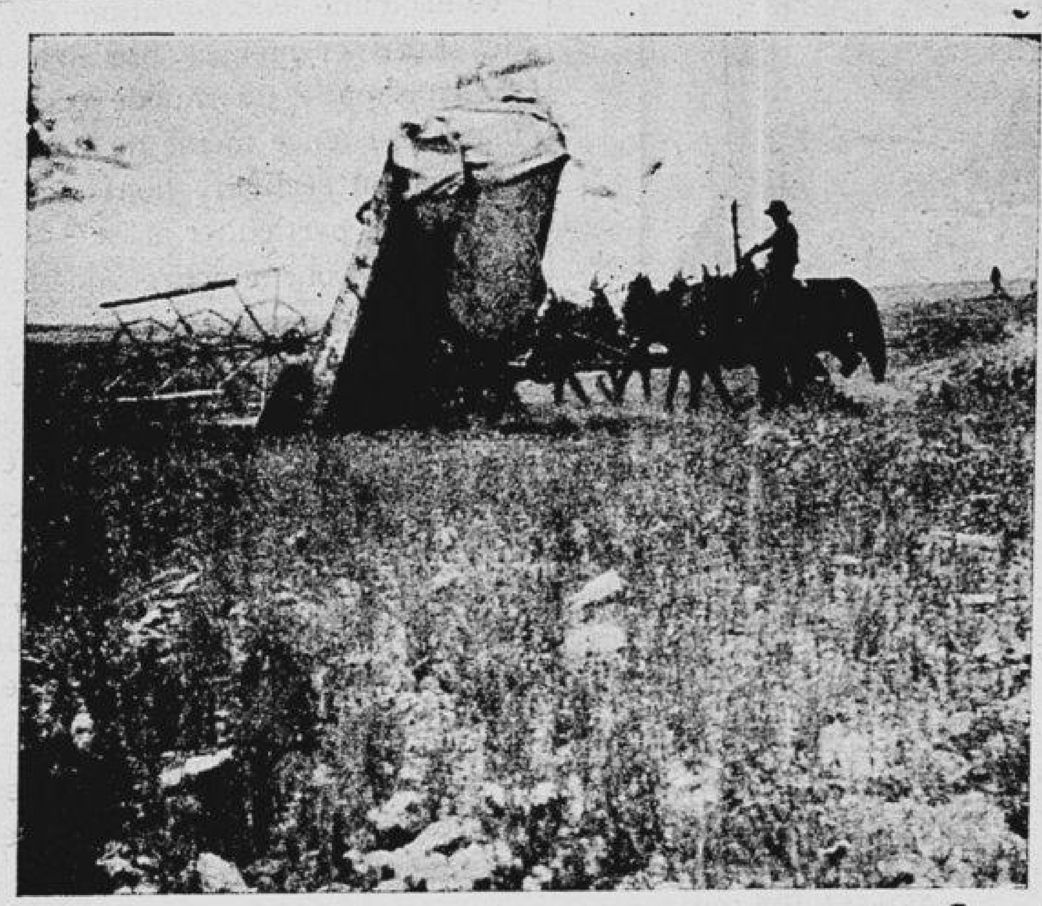
Que ceux qui sourient à la crainte du péril islamique, méditent ces paroles énergiques de celui en lequel les foules musulmanes et aussi les élites, voient un grand homme de l'Islam.

Pierre ANDRE.
FRANCE-ISLAM.

La question agraire préocuppe le Gouvernement francais (suite)

à l'Arabe une facilité dangereuse pour aliéner sa part de propriété à *un spéculateur qui s'en servait pour ruiner toute une tribu* » (Arthur Girault). Une réforme s'imposait : on adopta la loi des 1897, et de nouvelles formalités administratives pour purger la propriété indigène, l'individualiser, et la franciser. Mais les résultats changèrent peu. *Hommes d'affaires et spéculateurs, sur une vaste échelle, purent organiser la spoliation et la ruine, à l'abri de la loi.*

propriété, une fois payés le capital et les intérêts. Pour le prêteur, l'opération revient à avancer 20 francs par hectare. Sur l'acte, la promesse de vente est portée à raison de 40 francs l'hectare. Les indigènes signent tout ce qu'on veut, pourvu qu'ils aient l'argent qui leur fait défaut, espérant toujours conserver leurs terres. Mais ignorants et naïfs, étrangers aux opérations procédurières, trop confiants ou insouciants, ou trop misérables, ils laissent passer le délais. Dès lors



Moisson à l'Espicadère dans le Sersou

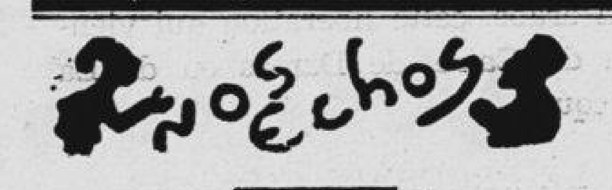
En principe, la terre « arch » ne pouvant être acquise que dans des cas assez précis, quand il s'ag ssait de petites propriétés enclavées ou limitrophes par exemple. En fait, elle servit aux spéculations les plus formidables qu'on puisse imaginer. Je n'en veux citer qu'un cas : il est typique ; et ce n'est qu'un scandale parmi d'autres scandales identiques répétés par milliers dans l'espace et le temps. J'ajoute que rien de ce qui suit n'est imaginaire ; tout est d'une rigoureuse authenticité et ne craint aucun démenti. On me permettra cependant de taire les noms des personnes et des lieux.

Les indigènes ont souvent besoin d'argent, avant, après la récolte. Ils trouvent toujours un colon ou un homme d'affaires qui veut bien leur rendre service... sous des formes assez variées. Il leur avance une certaine somme et demande en garantie la terre exploitée. Les indigènes ne cèdent pas volontiers le petit domaine qui fait vivre leur nombreuse famille. Mais on les rassure ; il ne s'agit que d'une vente à réméré ; il ont un délai de cinq ans pour rembourser le prêt consenti, et ils retrouveront leur

ils sont condamnés. Les tribunaux et l'Administration, jugeant ou enquêtant sur des actes et des droits, donnent raison au prêteur qui obtient ses titres de propriété. Il en oublie même de verser les 20 francs qu'il doit par hectare ainsi acheté. Les indigènes s'aperçoivent trop tard qu'ils sont spoliés. Ils protestent. L'administrateur les fait appeler, les menace. Ils persistent. Il leur inflige quelques jours de prison et quelques francs d'amende. Abandonnés, terrorisés, désarmés, ils finissent par s'incliner et par accepter leur ruine. Or savez-vous ce que valait, il y vingt ans, l'hectare payé 20 francs à l'indigène... 1.000 francs !... Savez-vous ce qu'il vaut aujourd'hui ?... 2.000 francs au moins ! Et on m'a cité une affaire de cette sorte portant sur 466 hectares, qui se résume par les opérations suivantes : prix d'achat, 13.000 fr. ; prix de vente, 955.000 francs ; bénéfice, 942.000 frs !.. Je laisse au lecteur le soin de commenter. »

La terre, c'est la Patrie : ne créez pas des ilôtes, faites des Français.

L'ECHO



Vichy, Reine des Villes d'Eaux

Les belles journées approchent et déjà les populations de l'Afrique du Nord, d'Alger, d'Oran et du Maroc ainsi que de Constantine, Tunis songent à aller sous peu passer les vacances agréables dans un climat leur convenant le mieux, prospère à leur santé, au repos en même temps prendre des eaux pour ceux qui ont besoin des bains.

C'est à Vichy, la Reine des Villes d'Eaux que l'on va.

La Société Fermière en effet qui a un faible pour les Algériens leur prépare un séjour calme et reposant dans ses grands Parcs ombragés avec son Grand Casino et ses spectacles et concerts variés de tout premier ordre. La Société des Grands Hôtels selon son habitude rivalisera avec elle.

Les Hôtels du Parc des Princes, Radio, des Ambassadeurs, se préparent avec le Carlton à recevoir la foule.

Une Société des Courses prévoyante donnera selon la coutume un meeting avec de nombreuses réunions et dont le clou sera le Grand Prix de Vichy attirant la France entière et l'Etranger lui donnant en ces jours d'été le titre de plus grande ville hippique du monde et dont les actifs dirigeants font de gros efforts et des sacrifices pour satisfaire tout le monde.

Le Sporting Club de Vichy avec son golf et son tennis ainsi que son programme permettant à la jeunesse de se retrouver et de passer de bons moments. Le tout complété par le Club Cycliste Vichychois qui profite de faire venir sur son anneau tous les champions et les « As ».

C'est pour ces raisons que nous nous retrouverons tous à Vichy y passer dagréables journées et si l'on peut même dire d'excellentes vacances.

D. MARIUS.

***

Epuration ! Epuration !
Les Tournées Mahieddine Interdites

Ainsi en a ... décidé la haute administration algérienne soucieuse de maintenir l'ordre public et la sécurité, suivant l'avis de deux Commissaires de police affectés à la garde de la santé morale de leurs ouailles. (Les sans-culottes ont déboulonné la royauté, mais sous cette colonne sont sortis des tas de petits rois plus puissants que l'ancien.)

Donc une entreprise artistique sans doute, mais aussi commerciale et qui fait vivre de nombreuses familles, se trouve paralysée. Paralysée aussi l'œuvre d'éducation à la Molière qu'elle s'était tracée : par exemple sa pièce « Le Vin » flétrissant l'intempérance et l'autre « Ennasa » les femmes, stigmatisant la débauche.

Saurons-nous un jour le mobile de cet ostracisme d'autant plus surprenant qu'enfin, si nous avons bonne mémoire, en juin 1936, il y a eu le Front Populaire et que, au cours des tournées Mahieddine, c'est une sorte de prêche qu'on peut y écouter concernant la bienfaisance du Gouvernement que le peuple de France a placé au pouvoir, préconisant la fraternité des races ; l'union des classes ; le rejet des castes !...



Aussi ne comprenons-nous pas ce geste, qui venant après les critiques de *Gringoire* et de *Candide* sur notre algérien Mahieddine, nous semble inspiré par des adversaires de la majorité actuelle.

Voyons, que blamez-vous dans les pièces de Mahieddine ? Y ridiculiset-on le Président de la République, ainsi que le fait « L'Habit Vert », y prêche-t-on la guerre sainte comme « Ito », qui fut projeté en parlé arabe sur nos écrans ?

Pourquoi cette application du Décret Régnier ?

République, tes serviteurs grassement rétribués te servent mal.

Il faut réagir à temps avant qu'il ne soit trop tard.

L'exemple de la malheureuse Espagne est là pour nous convaincre qu'un régime doit avoir les serviteurs de ce régime et que l'épuration dont parlait la circulaire Blum doit être un fait.

Et si l'on créait une commission pour épurer les administrations et en particulier certaines nominations dues à l'intrigue et non au mérite, je crois que les gens qu'on mettrait « in the right place » ne puniraient pas Mahieddine parce qu'il a déplu à *Gringoire* et à *Candide*.

Nous espérons une mise au point.

***

LA QUESTION DU HATAY

Le Hatay, Antioche, Alexandrette, le français moyen — nous apprend le journal turc *Ankara* — s'en... moque éperdument. La cause en est que : « Le journal français est en proie à l'américanisation la plus violente et il est fatal, dans ces conditions, que le public soit dans l'impossibilité de s'informer auprès d'elle des questions politiques qui l'intéressent au premier chef. »

Une amusante tournée d'investigation prouve en effet le je m'en fichisme à cet égard du pionpion, du professeur, du savant, de la dactylo. Cette dernière confie : « En quoi voulez-vous que ce qui se passe dans les colonies m'intéresse ? D'ailleurs vous pouvez être certain que les 95 % des français qui s'occupent de politique ne savent pas ce qui se passe aux colonies. »

Boutade, hélas, presque vraie.

Un journaliste du *Matin* déclare : « Après demain les délégués français à Genève accepteront intégralement toutes les propositions turques. La question pourrait se discuter du point de vue juridique. Mais la France est un pays qui craint de se brouiller même avec Monaco. »

Nous souhaitons que cette question du Hatay soit solutionnée par la plus parfaite équité et que ce point litigieux d'ou pouvait naître la rupture, soit une raison de plus aux deux grandes républiques de s'estimer, de se comprendre, de s'aimer.

***

L'ALGERIE
TERRE D'ART ET D'HISTOIRE

Un beau livre. Une belle édition.

C'est l'Algérie romancée, aussi vivante dans sa période latine qu'aux jours où les janissaires renversaient la marmite.

Un voyage plein d'attraits dans le passé où les acteurs de Djemila scandent Plaute, Térence, Apulée, dans leur gueuloir d'airain, ou Ibn Khaldoun (machiavel avant la lettre) pérégrine par le Moghreb, où Raïs Hamidou écume les mers...

Plein d'attrait dans le présent quand il nous mène sur nos routes ensoleillées à la découverte de la rouge Oranie, de la Mitidja verdoyante, des neiges kabyles, des steppes fertiles du Constantinois, et nous rencontrons avec lui le berbère, l'arabe, le turc, le néo, le français fils de soldat ou de colon.

Dans cet ouvrage éminemment littéraire, l'auteur A. Berque, un algérien, dévoile à chaque page l'amour qu'il a de notre pays.

***

COMBATTANTS VOLONTAIRES

A l'heure où, reprenant la suggestion préconisée par nous pour la première fois, on pense à récompenser les combattants volontaires musulmans par l'octroi de la qualité de citoyens avec tous les droits et devoirs qu'elle comporte.

Nous demandons respectueusement à Monsieur le Ministre de la Guerre et à Monsieur le Ministres des Postes où en est la plainte faite en août dernier par le frère de notre Directeur, Charles Griessinger, à qui l'on a essayé — dans l'ombre — de voler sa croix de Combattant Volontaire.

Et nous insistons d'autant plus que nous craignons bien que pareille perfidie ne s'exerce contre des braves lorsqu'il s'agira de les affranchir de leur état de sujets.

***

LE PROGRES EN EL-DJEZAIR...

Et puisque nous parlons des Postes, ne pourrait-on nous dire dans quel bric à brac de ferrailles gît le réseau de tubes pneumatiques, dont pouvait s'enorgueillir Alger en 1914.

Et nous dire aussi qui a laissé rouiller et « crever » cette remarquable installation.

***

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Le froid est revenu, très vif — de la neige est tombée. — Et l'on voit avec peine les épouses, les enfants, les fiancés et fiancées attendre sous la pluie à la porte de la Grande Poste la sortie des employés. Alors qu'il y a un large carré abrité — et, parce qu'abrité — interdit.

Nous pensions que les délégués du personnel démontreraient la cruauté de cet ukase et demanderaient si le motif n'en était pas la création d'une clientèle au sirop de l'abbé Blanc ou au sanatorium des Postes....

***

DELEGUES D'USINES ET MENEURS...

Mais dans les conflits ouvriers, si navrants et si fréquents depuis l'avènement du Front Populaire, il est une chose dont on ne parle pas, c'est la collusion fréquente entre tendances adverses. Tel manitou de syndicat visite de nuit les boites... agréables, en compagnie du patron qu'il sera chargé d'...amadouer le lendemain et l'on me dirait que Jouhaux et Gignoux étaient en partie fine que la chose ne m'étonnerait pas.

***

SURETE DEPARTEMENTALE ?

Suivant le désir exprimé par des organisations politiques et de très nombreux particuliers nous avons décidé de faire pour être publié prochainement une enquête sur cet important service. Nous avons désigné pour ce laborieux travail un collaborateur qui nous donnera les détails les plus sérieux sur un service public qui pour le rôle qu'il joue dans la sécurité du Pays et ce qu'il coûte à la Nation, doit donner des garanties sérieuses acceptées par les citoyens, exigées par les contribuables.

Il faut en effet que de l'autre côté de la mer on soit renseigné de la manière qu'il convient.

***

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX MUSULMANS D.ALGER ET LE PROJET BLUM - VIOLLETTE

Voici le texte du télégramme adressé par les conseillers municipaux musulmans de la ville d'Alger aux personnalités suivantes :

Camille Chautemps, Président du Conseil, Paris ; Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, Paris ; Maurice Viollette, sénateur, Paris ; Léon Blum, Cayrel, Jacques Duclos, Dubois, Régis, députés, Paris ;

Conseillers municipaux musulmans ville Alger font confiance Parlement français vote projet Violette avec mantien statut personnel auquel populations musulmanes profondément attachées.

Amara, Hamouda, Boukort, Lamoudi, Ouzegane, Sfindja, Kartoubi, Sifi, Boukhroufa, Nedjam, Lapsi, Sfaxi.

Administrateur-Gérant : Marius DAHAN

Imp. Centrale, 5, Rue Mogador, Alger

La Vie Sportive

LES SPORTS
ET SES ENCOURAGEMENTS

Alors que nous œuvrons tous pour la préparation à l'élévation sportive de la Jeunesses Française. Il apparait que souvent des sociétés ayant comme base le rassemblement des jeunes gens d'origines particulières sont l'objet de boycottage.

Ce qui est d'autant plus navrant, c'est que cette action étrange trouverait des adeptes auprès de ceux qui exercent des fonctions rétribuées pour encourager les sports. On aura tout vu. Car à vrai dire, cela pourrait décourager les plus vertueux.

Nous comptons d'ailleurs saisir les Autorités supérieures des faits que l'on nous signalent.

Poursuivant notre action en faveur des sports nous ne manquons pas chaque semaine de commenter les résultats des championnats, tout en nous permettant la critique surtout en ce qui concerne les clubs musulmans que nous essayons d'épauler et d'encourager.

On nous demande parfois de prendre position contre telle Commission, mais nous n'acceptons la critique que lorsqu'elle repose sur des bases extrêmement solides ; sans fil à la patte nous jugeons sainement en toute connaissance de cause et en évitant de paralyser les gros efforts d'un organisme puissant qui somme toute accomplit une lourde besogne.

***

FOOT-BALL ASSOCIATION

Voici le classement actuel de la Division Supérieure :

ASB 31 points ; GALLIA 29 points; RUA 26 points ; OM et FCB 24 points; OHD et MCA 23 points ; RSA 21 points ; USB 20 points ; ASSE 19 points.

COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

La Ligue d'Alger se trouve en excellente position.

Après la qualification de l'A.S.B. et du GALLIA, le RUA et l'ASSE auront de nouveau la chance de pouvoir se qualifier.

Pour le moment on peut affirmer que nous possédons pour la grande épreuve la qualité. Espérons que nous aurons aussi la quantité.

LA LOTERIE ALGÉRIENNE

Par suite des résultats remarquables obtenus en 1937, par la Loterie Algérienne, nous apprenons que le Comité de la Loterie Algérienne a prévu, pour 1938, 10 tranches au lieu de 4 en 1936 et 7 en 1937.

M. le Gouverneur Général vient d'aviser notamment MM. les Préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine des dates et lieux de tirages des cinq premières tranches ci-après :

1re Tr. TRANCHE DE LA KABYLIE : Tirage à Tizi-Ouzou, le dimanche 20 février ;

2e Tr. TRANCHE DU SAHARA : Tirage à Biskra le dimanche 20 mars;

3e Tr. TRANCHE DE PAQUES : Tirage à Alger, le dimanche 17 avril ;

4e Tr. TRANCHE DU PRINTEMPS : Tirage à Philippeville le dimanche 15 mai ;

5e Tr. TRANCHE DE L'ORANIE : Tirage à Oran, le dimanche 12 juin.

En ce qui concerne les cinq autres tranches, elles auraient lieu aux dates ci-après, en des lieux qui seront ultérieurement désignés :

6e Tr. TRANCHE DU 14 JUILLET : Tirage le 14 juillet ;

7e Tr. TRANCHE DE L'ETE : Tirage le dimanche 28 août ;

8e Tr. TRANCHE DE L'AUTOMNE : Tirage le dimanche 9 octobre ;

9e Tr. TRANCHE DE L'ARMISTICE : Tirage le 11 ou le 13 novembre.

10e Tr. TRANCHE DE NOEL : Tirage pour Noël.

Nous donnerons en temps utile à nos lecteurs, tous renseignements complémentaires sur les importantes manifestations sportives ou autres prévues à l'occasion de chacun de ces tirages.

4me ANNÉE — N° 45-46 70 CENTIMES 7 et 15 MARS 1938



de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité :
Chemin Rubens - ALGER - Tél. 12-11
Directeur : A. GRIESSINGER
BUREAUX A PARIS : 9, Rue Nicolas Flamel

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

FACE AUX ENNEMIS COMMUNS
L'UNION TOTALE
DES DÉMOCRATES DOIT ÊTRE RÉALISÉE

Pour le Projet de loi Viollette élargi

La délégation des élus musulmans et républicains est entendue par la commission du suffrage universel

Beaucoup de civilisations se sont succédées en Afrique du Nord. Si vous ne gagnez pas en profondeur l'œuvre ne sera pas durable. C'est le bien être de tous qui vous consolidera. C'est la lutte entre deux hommes qui a ruiné l'Afrique romaine.

De même pour l'empire musulman.

... Naitre en Algérie pour un musulman, c'est ni être ni français, ni étranger.

Pourquoi avoir recours à cette naturalisation individuelle ? ce serait une apostasie.

Il y a des engagements de respecter la foi, les traditions.

L'Alsace Lorraine a un statut particulier.

... Le fait de supporter le service militaire obligatoire constitue une hérésie, le fait de me battre contre d'autres musulmans est une hérésie. C'est le fait du Prince. Si la France le veut, elle peut nous imposer l'abandon du statut ce sera une hérésie. Vous violenterez notre foi. Nous devons nous incliner devant le fait du prince.

ABBAS Ferhat, Conseiller Général.

Nous pouvons être divisés sur le terrain électoral, nous sommes d'accord sur le projet Viollette, nous adoptons le projet Viollette malgré qu'il ne nous donne pas entière satisfaction. La masse l'accepte. Elle veut attirer au moyen du bulletin de vote l'attention du parlement sur sa situation.

Me SISBANE, Délégué Financier.

En renonçant au statut l'élite se détache de la masse indigène.

BAHLOUL, Professeur.

Le fait d'imposer l'abandon du statut personnel obligerait les indigènes à refuser les droits politiques qu'on veut leur accorder.

BENHOURA, Directeur de la "Justice".

Il faut compter avec le Parti du Peuple Algérien et les Oulémas qui veulent l'émancipation du Peuple Algérien.

ZÉVACO, Maire de Ménerville.

Y-a-t-il dans le département d'Oran une majorité de Français d'origine étrangère ?

LAGROSILLIÈRE, Député.

Oui.

ZEVACO.

Y-a-t-il un recrutement organisé en Oranie en faveur de l'Espagne nationaliste ?

CORNAVIN, Député

Oui. Le Vice Consul d'Italie a organisé ce recrutement.

ZANNETACCI, Conseiller Général d'Oran.

Pour le Projet Violette

Vieux refrain de la guerre : on dansait le tango et le roulis roulis, le jour autant que la nuit...

Eh oui, en 1912 à la veille du grand cataclysme on ne s'en faisait pas.

Sauf l'armeé. Nous avions des chefs qui pressentaient le péril et cherchaient à y parer.

Pour arrêter, s'il le fallait, l'envahisseur, il fallait des armes, cela se fabrique. Il fallait surtout des poitrines, or le pays se dépeuplait. On pensa aux « sujets d'Algérie ». Mais avant le vote de la loi sur la conscription des « indigènes » que d'encre coula ! Un fleuve presque égal à celui qui prend sa source dans le projet Viollette.

« Les arabes refuseraient de ported les armes. »

« Ncus n'acceptons pas d'être défendus par des arabes. »

Nous serons forcés de leur donner des compensations, donc des droits.

Des voix timides — vite étouffées — disaient bien que le service militaire obligatoire est en contradiction avec la loi coranique qui n'admet que le Djehad...

Le gouvernement passa outre. La loi fut votée. Les musulmans l'acceptèrent, admettant cette atteinte à leur statut puisqu'il s'agissait du salut de la mère commune. Pensant aussi que, en échange de l'impôt du sang, la citoyenneté leur serait dévolue.

Et durant les palabres qui commencèrent alors, la guerre arriva. Vous en savez la suite.

Les troupes d'Afrique, européens et indigènes, eurent le suprême honneur d'être toujours au plus grand danger. C'est le 3e Tirailleurs de marche qui arrêta l'avance allemande sur Fleury.

Beaucoup de tués, d'éclopés parmi nos musulmans.

Des prisonniers envoyés un peu partout en Wurtemberg, en Brandebourg, en Silésie.

Sur ceux-là une propagande intelligente et perfide agissait sans cesse, rappelant les anciens griefs, les ressuscitant, les évoquant toujours, comme si l'union sacrée n'existait pas en France....

En vain. Nos poilus musulmans gardaient le silence ou répondaient seulement : « Nous sommes français, qu'on le veuille ou non... »

Notre confrère et ami Benhoura, le distingué Directeur de *La Justice* fut parmi les captifs, n'en déplaise à ceux qui vont disant que les intellectuels musulmans esquivent le devoir militaire, ou encore qu'ils seraient plus heureux sous un autre emblème que nos trois couleurs.

Après la tourmente, le Tigre apposa sa griffe de justice. Ce fut la loi de 1919.

Le même hourvari l'accueillit qui avait salué la conscription indigène : la loi de 1919 va ruiner la suprématie française en Algérie....

Puis on s'y fait et, un beau jour, nait le projet Viollette.

Ce n'est pas plus une génération spontanée que l'expression d'une rancune. Son auteur en 1898 déjà voulait déclarer français par une loi une certaine catégorie de musulmans. A son passage au Palais d'Eté, il sut se pencher sur la misère du peuple qu'il administrait et constater que la richesse indigène aspirée on ne sait comment, diminuait chaque jour au bénéfice d'autrui et les spoliés n'avaient rien pour se défendre, chichement représentés dans les assemblées locales et pas du tout dans la métropole où l'on décidait de leur sort sans les consulter. Cependant même les bandits de grand chemin ont un avocat d'office..

Le projet Viollette a voulu combler et comblera cette lacune. Il a soulevé une tempête de protestation, mais aussi un soupir général d'allègement. Craint des égoïstes, attendu de ceux qui souffrent, il se réalisera.

Rachid KALAFAT.

AUDITION DE LA DELEGATION MUSULMANE PAR LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL, LE 23 FEVRIER 1938.

M. Ferhat Abbas prit le premier la parole pour remercier la haute commission de l'accueil qu'elle réservait aux délégués de six millions de Français.

Un rapide historique de l'Algérie lui parait nécessaire pour situer l'économie du projet Viollette. Il traca à larges traits le tableau suivant :

« Depuis un siècle, l'Algérie, colonie française, a oscillé entre les deux pôles du peuplement français et de l'assimilation des indigènes. La première étape, contraire au peuplement dure 40 ans et va de la conquête aux désastres de 70 : c'est le régime militaire.

L'effondrement de la puissance napoléonienne fait naître le pouvoir civil : administration suivant le code civil. Le peuplement européen se propage.

1900 voit l'autonomie financière. Entre temps, par suite du décret Crémieux l'élément israélite développe ses possibilités. 1900 voit également la loi sur la naturalisation des européens. L'automatisme de cette loi et du décret Crémieux a créé les français de fraîche date. De par quoi l'élément européen... français... devient un million de têtes et acquiert la majorité dans toutes les assemblées locales.

A côté de cette société disparate, l'Algérie Musumane, un tout. Elle a bénéficié évidemment des bienfaits matériels apportés à tous : routes voies ferrées, barrages... Et dans le mouvement du siècle elle a évolué ; elle a reculé, la loi musulmane devant le code civil. L'Orient a reculé devant l'Occident. On peut dire que le bloc musulman n'existe plus, qu'il n'y a plus d'Islam, plus de Société Musulmane, qu'il y a une pocssière d'individus. La France — hommage à Jonnart — a, par l'Ecole créé une Société Française. Les musulmans demandent toujours plus d'écoles et aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Il y a l'école de l'enfant ; il y a celle de l'homme : militairement, nous payons l'impôt du sang depuis 1912. Le sénatus-consulte qui détermina notre statut politique n'avait pas prévu l'obligation militaire. Lacune comblée en 1912, mais alors que pour les juifs la conscription entraina les droits du citoyen, pour les musulmans elle n'eut aucune compensation Cependant pour les uns comme pour les autres le seul régime juste et égalitaire était la naturalisation individuelle.

D'où la loi de 1919 — mais, offrant des facilités aux musulmans, elle ne touche pas aux droits acquits des juifs.

Elle ne changea pas grand chose au statut politique : auparavant les représentants indigènes dans les assemblées algériennes étaient désignés : ils furent élus pas un collège spécial : suffrage restreint, suffrage faussé.

Aujourd'hui nous sommes à un carrefour.

Tout le malaise vient de ce que l'évolution n'est pas achevée.

Faisons un retour sur le passé : il nous renseignera :

L'empire fut une conception romaine telle que les invasions passèrent et que le vocable roumi resta. Mais la notion de l'empire s'est muée depuis 1830 en celle de nation française.

Et cette notion croissant chaque jour explique la tranquillité Algérienne alors que le Maroc et la Tunisie sont troublés.

Combien de civilisations se sont succédées en Afrique du Nord ? On peut en reconnaitre les strates. Mais tant qu'il n'y a ques des apports alluvionnaires l'œuvre n'est pas durable : il faut gagner en profondeur.

C'est le mieux-être de tous et de chacun qui consolidera l'action de la France.

Tandis que c'est la lutte entre deux hommes qui a ruiné l'Afrique romaine, et ce sont des luttes de personnes qui détruisirent les empires musulmans.

Les luttes de personnes fleurissent encore dans l'Algérie française : nous demandons au Paélement de ne pas épouser nos querelles et nos passions, mais d'arbitrer au dessus des conflits.

Qu'il ne tarde pas à apporter la solution juste, nécessaire et attendue.

Que peut-on faire de la Société musulmane à son stade d'évolution imparfaite ?

Lincorporer petit à petit dans la société européenne existante.

Mais, dira-t-on, le bloc musulman se reformera.

C'est pour cela que nous repoussons le collège spécial.

Au fur et à mesure que l'élite se forme, il faut l'écrémer et la fondre avec la société française.

Actuellement naître en Algérie pour un musulman c'est la sujétion, c'est-à-dire ni français, ni étranger.

Pourquoi avoir recours à la naturalisation individuelle ?

Rome qui refusa longtemps la citoyenneté aux latins, l'imposa ensuite à tous ceux qu'elle conquérait. La France pouvait et devait nous l'imposer.

Mais la demander est une apostasie et aujourd'hui ce n'est plus une solution.

Autrefois, au lendemain des batailles, c'était possible. On ne l'a pas fait: nous y avons perdu 70 ans de citoyenneté.

Et cependant la loi musulmane a été constamment battue en brèche : elle n'est plus rien. Les engagements de respecter la foi et les traditions n'ont pas été tenus.

Nous pourrions, sans doute, nous faire naturaliser sournoisement et nous assurer ainsi la majorité : nous ne le voulons pas.

Nous voulons le projet Violette, moins vaste. Nous sommes d'accord sur son programme, lettrés et fellahs, rétrogrades et évolués, car il respecte les idées générales et les droits acquis par les colons.

Il s'agit de déterminer un contingent, de faire une greffe humaine ; de faire dépendre à tous les degrés et pour partie les élus français des électeurs musulmans. Alors que, pour l'instant seuls les européens, colons et non colons dirigent le pays.

Les masses musulmanes sont derrière ce projet qui est une prime à l'instruction.

Quels reproches lui adresse-t-on ? Les colons, braves gens certes, protestent à chaque coup :

Quand on a voulu instruire « les arabes ».

Quand on a voulu instaurer la conscription.

Quand on parle de donner le bulletin de vote...

Le Parlement ne doit pas s'effrayer de cette levée de boucliers et voter le projet tel quel, malgré une grave lacune : il donne un droit qui n'est pas transmissible. Cette concession à l'esprit « colon » nous l'acceptons.

Pour ce qui est du statut personnel, noublions pas que l'Alsace-Lorraine a le sien.

Le projet Violette, arme du front populaire contre les colons, vengeance d'un aigri...

L'idée cependant n'est pas nouvelle elle fut couvée également par des députés de droite, des modérés...

Reste la polygamie, le droit de Djebr.

Ceci pertine plutôt à l'évolution et puis, avec la vie chère existe-t-elle la polygamie ? Combien atténuée, du moins !

La naturalisation massive des israélites et leur intrusion dans le commerce, les professions libérales, les administrations ont été supportées par la France. Pourquoi ne pas faire un geste plus réduit pour les musulmans ?

On a parlé de la misère des indigènes, mais elle n'existe pas en pays de colonisation. Quand il y a la famine c'est en pays arabe, dans le Sud en particulier qu'elle se constate. (ABBO, au Palais Bourbon)

Près d'Abbo. Village de M. Abbo et dont le Maire est M. Abbo, plusieurs indigènes meurent empoisonnés par du chardon vénéneux.

Abbo, 25 février. — De jeunes indigènes du douar Natra qui avaient mangé du chardon vénéneux, sont morts empoisonnés.

A l'heure actuelle, cinq enfants, âgés de 5 à 12 nas, sont décédés ; trois autres sont dans un état alarmant et l'on craint une issue fatale.

Les soins nécessaires ont été prodigués par le médecin de colonisation.

De la "Dépêche Algériene"

LA LOTERIE ALGÉRIENNE

Par suite des résultats remarquables obtenus en 1937, par la Loterie Algérienne, nous apprenons que le Comité de la Loterie Algérienne a prévu, pour 1938, 10 tranches au lieu de 4 en 1936 et 7 en 1937.

M. le Gouverneur Général vient d'aviser notamment MM. les Préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine des dates et lieux de tirages des cinq premières tranches ci-après :

1re Tr. TRANCHE DE LA KABYLIE : Tirage à Tizi-Ouzou, le dimanche 20 février ;

2e Tr. TRANCHE DU SAHARA : Tirage à Biskra le dimanche 20 mars;
3e Tr. TRANCHE DE PAQUES : Tirage à Alger, le dimanche 17 avril ;
4e Tr. TRANCHE DU PRINTEMPS : Tirage à Philippeville le dimanche 15 mai ;
5e Tr. TRANCHE DE L'ORANIE : Tirage à Oran, le dimanche 12 juin.

En ce qui concerne les cinq autres tranches, elles auraient lieu aux dates ci-après, en des lieux qui seront ultérieurement désignés :
6e Tr. TRANCHE DU 14 JUILLET : Tirage le 14 juillet ;
7e Tr. TRANCHE DE L'ETE : Tirage le dimanche 28 août ;
8e Tr. TRANCHE DE L'AUTOMNE : Tirage le dimanche 9 octobre ;
9e Tr. TRANCHE DE L'ARMISTICE : Tirage le 11 ou le 13 novembre.
10e Tr. TRANCHE DE NOEL : Tirage pour Noël.

Nous donnerons en temps utile à nos lecteurs, tous renseignements complémentaires sur les importantes manifestations sportives ou autres prévues à l'occasion de chacun de ces tirages.

PREMIERE TRANCHE 1938

Tirage du 20 février, à Tizi-Ouzou

Dans la salle des fêtes de Iizi-Ouzou où l'on a installé les spères, on précède au tirage des lots.

Tous les numéros terminés par 5 sont remboursés à 100 francs.

Tous les numéros terminés par 87 sont remboursés à 500 francs.

Tous les numéros terminés par 14 sont remboursés à 500 francs.

Tous les numéros terminés par 115 sont remboursés à 1.00 francs.

Tous les numéros terminés par 003 sont remboursés à 5.80 francs.

Les approchants à l'unité c'est-à-dire dont le chiffre de l'unité est un autre chiffre quelque quelconque de 0 à 9) du numéro 003 gagnent 200 frs.

Tous les numéros terminés par 6.595 gagnent chacun 10.000 francs.

Les approchants à l'unité gagnent chacun 500 francs.

Les numéros 160.860, 172.719, 129.585 gagnent chacun 50.000 francs.

Les numéros 060.860, 072.719, 029.585 approchants à la centaine de mille gagnent chacun 5.000 francs.

Pour chacun des numéros gagnant 50.000 fr., les 45 approchants à un chiffre près, c'est-à-dire dont un chiffre quelconque est différent de celui correspondant du numéro gagnant, gagnent 1.000 francs.

Les numéros 50.509, 136.189 gagnent 100.000 francs.

Les numéros 150.509, 036.189 approchants à la centaine de mille gagnent 10.000 francs.

Les 45 autres approchants à un chiffre près gagnent 1.000 francs.

Le numéro 139.775 gagne 500.000 francs.

Le numéro 039.775 approchant à la centaine de mille gagne 50.000 francs.

Les 45 autres approchants à un chiffre près gagnent 5.000 francs.

Le numéro 43.605 gagne 1.000.000 de francs.

Le numéro 143.605 approchant à la centaine de mille gagne 50.000 frs.

Les 45 autres approchants à un chiffre près gagnent 5.000 francs.

Le numéro 135.070 gagne 3 millions

Le numéro 035.070 approchant à la centaine de mille gagne 100.000 frs.

Les 45 autres approchant à un chiffre près gagnent 10.000 francs.

ECHANGEABLES

Tous les billets n'ayant gagné aucun lot et dont le numéro se termine par 53 sont échangeables contre un billet d'une tranche suivante.

Le colonisé ne s'est jamais dressé contre le colonisateur et cette attitude m'a valu des lettre violentes émanant d'autres pays d'Islam : nous sommes reniés pour cela par certains des nôtres. Allons-nous être reniés par la France ?

Le problème, pour nous, est un problème d'entente et, pour moi, mon idéal est de ne plus voir de misère.

En toute sincérité, actuellement, le projet Viollette est sacré pour tous les musulmans. Faites que nous ne soyons pas déçues. »

M. Xavier Vallat : « Vous faites un suffrage censitaire. Est-ce que la masse indigène sera satisfaite de cette solution ? Que répondez-vous à l'agitateur qui exploitera auprès de la masse cette injustice ? Le projet est-il une étape ? »

M. Ferhat Abbas : « Le projet ne donne le droit électoral qu'à une minorité réservant ainsi la souveraineté de la France. La compensation en est dans le maintien du statut personnel. Le vote du projet sera une explosion de joie en Algérie. »

M. Piétri : « L'abandon du statut est-il considéré comme une apostasie? Si l'abandon est imposé, certains prétendent que ce n'est pas une apostasie. »

M. Ferhat Abbas : « Le fait de supporter le service militaire obligatoire constitue une hérésie. Le fait de se battre contre d'autres musulmans est une hérésie. C'est le fait du Prince. Si la France le veut, elle peut imposer l'abandon du statut : ce sera une hérésie : vous violenterez notre foi. Nous devrons nous incliner devant le fait du prince.

SUITE EN 3e PAGE

Suite de la page 2

M. le Docteur Saâdane Conseiller Général de Biskra : « Notre attitude peut-elle paraître ridicule ? Nous avons besoin d'être représentés au Parlement, il y a la superposition des deux races, des deux civilisations.

Juxtaposition dans l'ordre des répartitions de crédits, de l'Instruction, de l'assistance, des salaires. Pour ces derniers, ils seraient plus élevés si notre action n'était pas nulle sur certaines municipalités.

Ne parlons pas d'une éclosion de nationalisme mais le peuple musulman ne comprend pas qu'après lui avoir imposé toutes les charges, on ne veuille pas l'entendre. Il y a une caste, une véritable féodalité franco-musulmane, qui ne veut pas abandonner ses privilèges.

Et cependant les musulmans acceptent de rester une minorité alors qu'ils sont le nombre. C'est anti-démocratique, mais c'est un geste symbolique.

Quels arguments juridiques fait-on valoir ? Que les musulmans du Sénégal, de l'Inde, ont des droits parce qu'ils sont venus directement à la France, tandis que ceux d'Algérie prennent des chemins détournés, que la tendance actuelle c'est la substitution de la loi civile à la loi musulmane.

Eh bien, dans la situation économique et sociale de l'heure, si l'on n'y veille, l'éclosion d'un nationalisme est fatale. Il faut l'éviter en réalisant le projet Viollette dont le musulman a fait sa mystique. Sinon le peuple, frusté de son minimum de revendication se repliera sur lui-memme.

Si on nous impose le choix dans la posture de mendiants, vous nous froissez dans ne sentiments, dans notre foi.

M. Sisbane Délégué Financier de Batna, faisant allusion aux querelles pendant les dernières élections aux délégations financiàres, déclara à la Commission :

« Nous pouvons être divisés sur le terrain électoral, nous sommes d'accord sur le projet Viollette.» Il parla ensuite des bienfaits de la colonisation. Il fit une critique de la motion des élus algériens. On prétend dit-il que les indigènes n'auraient aucun intérêt à être représentés au Parlement parce que les lois ne seraient pas appliquées à eux.

Or les indigènes sont soumis à la loi française sauf sur trois points : le statut personnel, les successions, les immeubles non francisés. Toutes les lois et les memes dans les domaines économiques, tec.aux forestiers militaire leur sont applicables.

A ceux qui prétendent que le Musulman dispose de la femme comme d'une marchandise, il a cité un exemple où le mari est condamné à 50.000 francs pour avoir répudié injustement sa femme. Nous ajoutons à la documentation de ce distingué avocat un cas pris entre autre que nous donnons pour authentique et qui prouve que le droit du Djebr n'est plus appliqué. Un musulman honorable de l'Oranie voit sa fille se prostituer et devenir pensionnaire dans une maison de tolérance. Il s'adresse au Cadi qui est aussi son ami : le magistrat musulman se déclare impuissant de faire réintégrer à cette fille son foyer paternel. Je suis dépouillé dit-il de tout pouvoir. J'ai cherché dans l'arsenal des arrêtés, rien ne me permet de donner suite à ta demande. Il l'envoie voir le Juge qui le renvoi au cadi. Il continue à faire la navette. Où est alors le droit du Djebr.

Revenons à l'exposé de Mᵉ Sisbane. Nous acceptons le projet Viollette dit-il malgré qu'il ne nous donne pas entière satisfaction. La masse l'accepte. Elle veut attirer au moyen du bulletin de vote l'attention du Parlement sur sa situation.

L'idemnité algérienne égale au quart du traitement était réservée aux fonctionnaires métropolitains, jusqu'en 1919. C'était pour le peuplement français. A la demande de M. Morinaud aux Délégations Financières cette idemnité a été accordée aux citoyens français nés en Algérie. On ne l'a pas accordée aux fonctionnaires indigènes. Mᵉ Sisbane a demandé depuis 1924 que cette indemnité soit accordée aux fonctionnaires indigènes remplissant les mêmes fonctions que les fonctionnaires français. Satisfaction a été obtenue cette année. Il parla aussi de l'alimentation en eau potable du marché arabe très important de Chemora. Si les électeurs de Chemora votaient pour le député et le Sénoteur les parlementaires s'intéresseraient à l'alimentation en eau potable. Nous cherchons à aller vers une assimilation que nous ne pouvons acquérir que lentement. Dans les communes mixtes, la commission municipale est à majorité indigène, les colons ne se plaignent pas. On peut éviter le mélange des bulletins. Cependant la participation des conseillers municipaux indigènes à l'élection des maires qui rencontra à l'époque des résistances n'a produit aucune difficulté. Il y a la même résistance en ce moment pour le projet Viollette.

Au nom des élus du département d'Alger, le Docteur Tamzali parle de la mauvaise répartition des crédits, du manque d'eau, d'écoles, d'hôpitaux. Il parle aussi des impôts indirects payés au 3/4 par les indigènes consommateurs. D'où le malaise algérien. Comme remède il propose le projet Viollette préparant la fusion des races. Il a cependant dit-il soulevé de nombreuses objections.

Le Docteur Tamzali termine en se déclarant d'accord avec tous ses collègues de la délégation. Le Docteur Bachir Conseiller Général d'Alger déclare que les Conseillers Généraux français d'Alger ont rejeté le statu quo, la représentation spéciale et qu'il y a un desaccord entre eux sur la réforme politique. Quand aux Conseillers Généraux musulmans d'Alger, ils sont tous unanimes pour demander le vote du projet Viollette. M. Froger ne pouvait parler au nom du Conseil Général d'Alger.

M. A. Bahloul entretient la commission sur les demandes faites devant M. Flandin père.

Les indigènes sont des français d'exception. Il ne trouve pas d'inconvénient à ceux qu'ils aient un statut spécial de plus.

M. Lalout, au nom des élus musulmans du département d'Oran a été étonné par la déclaration de M. Weinmann. Les indigènes ne peuvent plus rester dans le statu-quo. Pour lui seul le projet Violette ramènera le calme.

M. Benhoura Directeur du Journal *La Justice* déclare : Le fait d'imposer l'abandon du statut personnel obligerait les indigènes à refuser les droits politiques qu'on veut leur accorder.

La délégation des élus du front populaire d'Algérie composée de MM. Dalloni, professeur à la Faculté d'Alger U.S.R., Anglade Maire de Perrégaux, R.R.S., Zévaco, Maire de Ménerville S.F.I.O., Zannetacci, Conseiller Général d'Oran, Communiste, craint un mouvement antisémite. Les élus du frout populaire n'auraient pas voulu intervenir dans les débats car le projet est d'ordre Gouvernemental. Ils regrettent qu'une agitation soit faite autour de ce projet. Ils sont partisans comme les autres français de l'ordre et de la prépondérance française.

M. Piétri pose la question du statut personnel, c'est un cas de conscience.

M. Zévaco laisse le Parlement juge. Quoi que laïque, il estime que pour des raisons nationales il faut apporter une solution.

Il faut compter avec le P.P.A., les Oulémas qui veulent l'émancipation du peuple algérien.

Il faut faire quelque chose.

M. Legrosilière : N'y a-t-il pas un mouvement nationaliste venu de l'extérieur. Dans quel département sévit-il ?

M. Zévaco répond que le mouvement nationaliste préparé par l'organisation des Délégations Financières d'Oran se trouve surtout dans le département d'Oran.

Il est répondu affirmativement à une question, à savoir si dans le département il ne se trouve pas une majorité de français d'origine étrangère.

M. Cornavin : y a-t-il du recrutement organisé en Oranie en faveur de l'Espagne Nationaliste ?

— M. Zannetacci : oui. Le Vice-Consul d'Italie a organisé ce recrutement.

La séance est levée.

IL Y A UN COMMENCEMENT DE JUSTICE

L'AFFAIRE KAHOUL

Le Cheikh Tayeb El Okbi et M. Abbes Turqui viennent de bénéficier d'un non-lieu dans l'affaire de l'assassinat de l'iman Kahoul.

La presse locale nous a appris non sans joie le non lieu prononcé en faveur du vénérable Cheikh Tayeb El Okbi et du notable bien connu M. Abbes Turqui commerçant impliqué dans l'affaire troubalnte et si mystérieuse de l'assassinat de l'iman Kahoul.

Nous avons encore confiance en la justice française pour découvrir les véritables instigateurs de ce crime crapuleux et abominable.



Le Cheikh El-Okbi

Il faudrait savoir pourquoi Kahoul a été assassiné. Pourquoi on a choisi la date de la tenue du meeting du 2 août pour accomplir un pareil crime.

N'aurait-on pas désiré ce retard apporté aux réformes réclamées par les délégués du congrés musulman.

N'aurait-on pas voulu faire échouer l'action efficace menée par nos élus à Paris.

Qui a intérêt ?

A qui profite le crime ?

Voilà les questions que nous posons aujourd'hui. La justice fera son devoir, nous l'espérons. Le notre sera fait surement.

Nous ne demandons qu'une seule chose : que le ou les coupables soient sévèrement chatiés quelque soit leur rang.

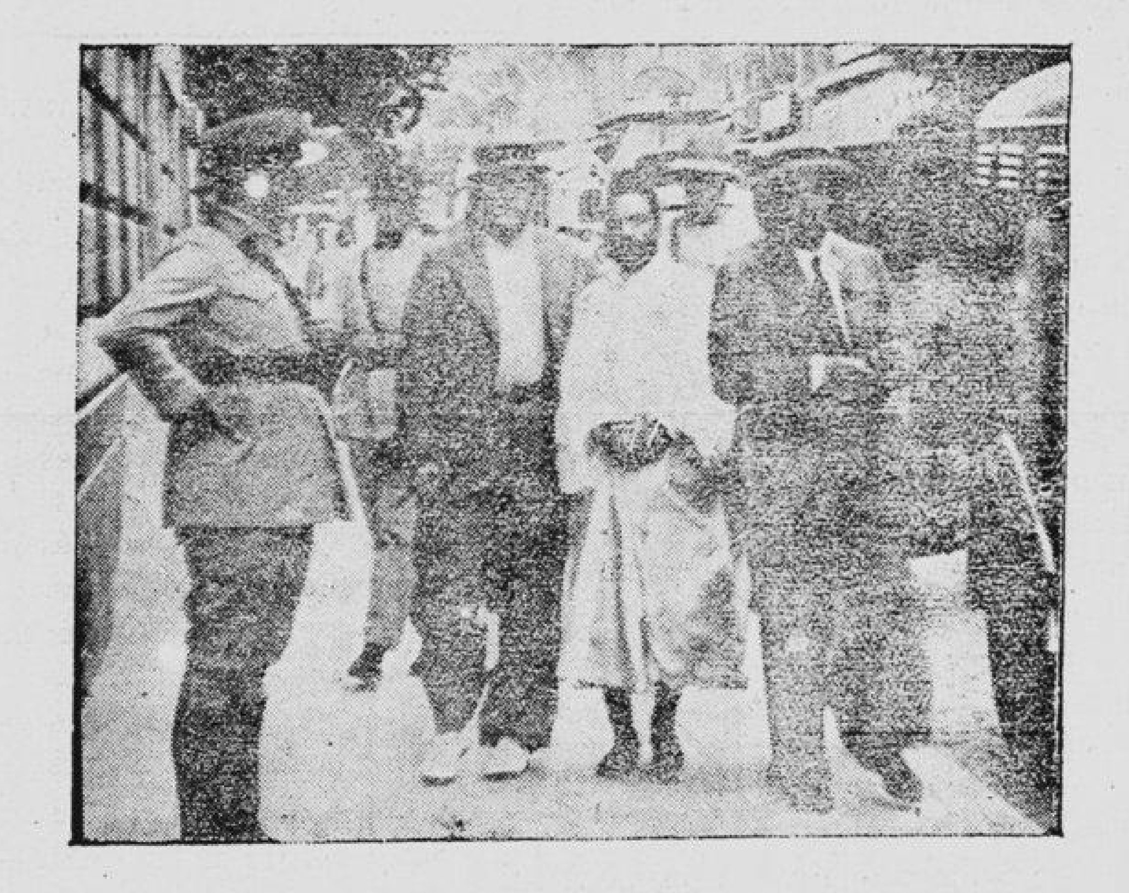
On ne fait pas l'Algérie de demain avec des criminels, des assassins, des malhonnêtes gens, des usuriers.

Ce sont les gens probes qui formeront cette Algérie que nous voulons construire. Nous ne pouvons pas oublier le fait que le Cheikh Tayeb El Okbi honorablement connu, estimé, qui a servi la cause de l'Islam, cause confondue avec celle de la France, qui a servi la France plus que beaucoup de patriotes a été considéré comme le dernier des bandits. D'où une nouvelle provocation au peuple musulman. C'est pour perpétuer dans la mémoire de nos frères le souvenir de cette injustice, pour leur donner du réconfort dans la lutte qu'ils mènent que nous publions cette photo.

De même que nous étions unis contre cette injustice, soyons aujourd'hui unis contre nos ennemis communs.

Ce qui est arrivé à ces deux serviteurs des musulmans peut arriver demain à l'un des nôtres. Soyons sur nos gardes. Ne laissons pas toucher à tout ceux qui nous défendent. Nous devons être tous solidaires.... Hitler a pris le pouvoir grâce à la trahison des social-démocrates qui ont permis l'assassinat de leurs frères de lutte, les communistes, à la suite du fameux incendie du Reichstag. Lorsque nous sentons qu'un des nôtres parait nous échapper, nous devons le ramener dans le bon chemin. Il faut savoir concilier les aspirations du peuple algérien. Nous devons faire des concessions mutuelles pour arrivé à notre but commun : l'émancipation des musulmans. Nous ne devons pas lutter entre nous au profit de nos adversaires.

A l'occasion de cet heureux évènement nous adressons au Cheikh Tayeb et à M. Abbes Turqui, nos sincères salutations.



Dédié à MM. Roux Fressining et Mallarmé

VENDUE PAR SON PERE POUR 1.500 FRANCS A DES BOHEMIENS, UNE FILLETTE EST DELIVREE A VALENCIENNES

Le chef des nomades est arrêté et dirigé sur le Parquet de Bruxelles.

Valenciennes, 25 février. — Hier soir arrivait à Erquelines, à la frontière franco-belge, près de Valenciennes, un équipage des plus pittoresques.

Traînant une guimbarde invraisemblable, un famélique cheval conduisant vers sa destinée une caravane de neuf bohémiens dépenaillés.

Sidérés par cette hétéroclite apparition, les gendarmes du cru n'en firent pas moins leur devoir.

En vérifiant les papiers de la bande, ils apprirent de la bouche d'une adolescente de 14 ans, dont le teint ne ressemblait en rien à celui d'une gitane, que la malheureuse enfant avait été vendue par son père aux romanichels pour la somme de 1.500 francs. Le chef des nomades, le Suédois Christian Modeste, 31 ans, a été dirigé sur le parquet de Bruxelles.

De l'"Intransigeant"

Nos Échos

A PROPOS DE DAR EL FOUKARA

On sait que Dar El Foukara, institution municipale qu'on le veuille ou non a été fermée après l'échec électoral des conseillers municipaux qui, pour la plus part dirigeaient cette œuvre de bienfaisance.

Des milliers de personnes se trouvaient de ce fait sans nourriture alors que d'autres sans logis.

Elle avait subi au cours de son fonctionnement des critiques assez sérieuses. Seulement personne ne contestait son utilité.

On ne croyait pas que réforme voulait dire suppression.

Bref, la situation lamentable dans laquelle se trouvent les miséreux exige un remède.

M. Amara conseiller municipal demanda à M. Rozis la réouverture de Dar El Foukara. Il refusa. Seulement il étudierait avec bienveillance toute proposition tendant à venir en aide aux malheureux disait-il.

Un miracle s'accomplit. Dar El Foukara a vécu. Dar El Guelil lui a succédé, géré par des Pères de l'Eglise. Entre temps la municipalité leur avait accordé une subvention de 250.000 francs. Interpelé par M. Amara conseiller municipal sur le fonctionnement défectueux de Dar El Guelil, M. Rozis maire répondit que « la plupart des crédits (près de 100.000 francs par an) affectés au Dar El Foukara pour venir en aide au malheureux étaient distribués sous le couvert d'un personnel nombreux à une clientèle électorale et à des associations sportives !»

Les musulmans ne savent qu'une chose: si « les Pères Blancs et les Sœurs Blanches vous donnent toute satisfaction, M. Rozis » et que vous n'avez pas faim les malheureux musulmans ne peuvent attendre des mois pour être secourus.

Dar El Guelil n'a pas remplacé Dar El Foukara malgré que la subvention soit presque triplée. Dar El Foukara occupait onze personnes entre les rues Millet et des Abderames. Elle distribuait 4.200 repas par jour. Elle abritait chaque soir 90 sans logis. Elle avait un service de renseignements et un conseil juridique pour les pauvres malheureux. En une année seulement elle a fait 6.000 démarches en faveur des déshérités de la vie. Elle entretenait, les sans abris dans un bon état de propreté grace aux douches et aux lavages. Elle distribuait des secours à domicile et des repas servis dans le réfectoire.

Elle entretenait aussi le linge, et les locaux comme l'hygiène l'exigeait. Tout cela avec un personnel composé de 11 personnes. C'est ce que nous savons.

Mais l'accusation que vous portez contre vos anciens collègues est très grave.

Nous, contribuables, voulons savoir ou va notre argent.

Nous saisissons la justice de ce cas.

M. ROZIS HISTORIEN

N'ayant pu être gérant de ferme, M. Rozis s'est fait maire.

Sur le point d'être remercié par le collège électoral qui a méconnu ses « belles qualités de grand homme politique et sa fougue dans la défense de la prépondérance française » dont il est l'agent exclusif pour le département d'Alger, il a pensé à avoir un autre siège. Non pas celui d'où jadis il fut conducteur de nos frères inérieurs, chez les Papons.

C'es une chaire d'histoire que M. Rozis désire. Ses connaissances toutes spéciales le désignent particulièrement à une faculté chez les Papons.

EL DJEZAIR DE 1830 ET ALGER DE 1938

A l'occasion de la pose de la premiere pierre de la future gare maritime, M. Rozis a lu un « important dicours » :

Il compara l'El-Djezair de 1830 avec Alger de 1938.

Il constata que le port d'Alger se classe de par son trafic le cinquième des ports français. Serait-ce parce que Alger a changé le docteur en droit Brunel pour l'historien ? Rozis qu'elle est devenue l'une des villes françaises la plus importante.

PUISQUE NOUS SOMMES EN GARE

Alger capitale de l'empire français. Alger dessert tout le nord de l'Afrique.

Et sa gare ? L'avez-vous remarqué ? Il est vrai que dans le projet de la gare maritime, il est prévu beaucoup de transformations pour notre gare de chemin de fer.

EN ATTENDANT

Dans l'attente de ces transformations, pour permettre à Alger de ressembler tout au moins à des villes suffisamment importantes ne pourrait-on pas éviter aux voyageurs ce spectacle inoui de voir de jeunes postiers trainer des camions transportant des chargements d'au moins 2.000 kilos.

Si on attelait une bête de somme pour trainer ce chargement on est sur de s'attendre à l'intervention de la Société protectrice des animaux.

POURTANT SI ON VOULAIT

Ce n'est pas l'outillage qui manque. Nous avons vu les dokers des compagnies maritimes transporter des colis moins lourds sur des charriots électriques.

Ceux-là sont des dockers travaillant dans des compagnies privés, les autres, des fonctionnaires n'auront qu'à s'incliner.

Les voyageurs seraient très reconnaissant à M. qui de droit de leur éviter ce spectacle lamentable de voir des hommes travailler dans des conditions qu'on ne pourrait même pas exiger des bêtes.

SI M. ROZIS NOUS DISAIT

Revenons à nos moutons. Pourquoi — pour être impartial — M. Rozis ne nous a-t-il pas dit ce qu'étaient les ports de Marseille, Calais, Boulogne et du Hâvre en 1830 quand le port d'Alger était « le refuge sommairement aménagé, servant surtout à l'abri des pirates de la mer.... »

IL Y A ENCORE DES PIRATES EN MEDITERRANEE

Les journaux nous le disent. Des bateaux sont venu s'abriter dans notre port chassés par des pirates. D'autres n'ayant pu échaper ont été coulé.

Alger refuge des pirates en 1830 est devenu un abri contre les pirates. Nous nous réjouissons.

MAIS...

Il y a un mais. Les bateaux qu'on nous présente comme pirates chassant ceux réfugiés chez nous, ne considèrent-ils pas les fuyants comme pirates. Alors où est le pirate.

ALLIANCES AVEC LES PIRATES

Pour vivre en paix et dans la concorde, M. Rozis nous propose une belle solution: l'alliance avec les pirates.

Pourquoi ne faites vous pas comme vos ancêtres, si vos ancêtres ont été les premiers conquérants de notre pays pour mettre fin à ce que vous appelez la piraterie.

Pourquoi n'allons nous pas au nom de la civilisation débarquer à l'ile de majorque.

INFLUENCE MUSULMANE

INVASION ROMAINE

Les hordes romaines ont envahie l'Algérie. De leur traces il ne reste que ruine portant leur nom.

Les Arabes ont occupé l'Algérie. Ils ont laissé une trace qui, malgré tout ce que les Rozis ont fait pour la détruire est restée vivante. Ils ont laissé une autre trace que nul ne pourra effacer : l'Islam. Malgré la misère ; malgré que l'argent des contribuables musulmans sert le prosélytisme chrétien, les musulmans resteront musulmans.

Ils peuvent échaper à l'Islam — rarement. — Mais ce n'est pas pour être chrétien.

Démolissez l'église du village, il n'y aura plus de chrétien, détruisez la mosquée, il y aura toujours des musulmans disait notre confrère Servier.

L'Eglise a profite de la grande famine pour ramasser les jeunes enfants abandonnés par leurs parents morts de faim ou de maladie pour en faire des chrétiens exploitables.

L'Islam ne fait pas de prosilytisme, n'a pas de missionnaire. Il a fait des conquêtes. De grands esprits sont venus à lui.

NE PARLEZ PAS DE CORDE DANS LA MAISON D'UN PENDUE

Je vous en prie M. Rozis, ne parlez pas du passé. Oublions le pour ne penser qu'à l'avenir. Avant de faire l'Union avec des Nations étrangères, ayez d'abord autour de vous le peuple entier. Cherchons ce qui nous unit et laissons de côté tout ce qui peut nous froisser. Je ne dirai pas sans la France nous ne serions pas là. L'exemple de l'Evolution du Japon est une preuve qu'une Nation peut évoluer d'elle même.

Sachez, surtout, que conquérant et conquit ont travaillé ensemble pour faire de l'Algérie ce qu'elle est aujourd'hui.

Combien de batiment, de constructions qui font honneur à l'Algérie ont eu leur ciment pétri non seulement avec de l'eau mais avec du sang des nôtres.

Le mérite revient à ceux qui ont fait travailler leur cervaux comme ceux qui ont fait travailler leurs bras.

Dites le chaque fois que l'occasion vous est offerte. Vous servirez la vérité ainsi que notre pays commun : la France.

ON DIT

Il est bruit qu'une direction de la Presse sera créée au Gouvernement Général.

On dit aussi qu'il y aura plus d'employés que de journaux à éplucher.

On dit encore que ce sera le « refugium pectorum » et que X, Y, Z, abandonnant les jupes d'une solennelle douairière trouveront là leur nursery.

On dit que l'arabophébie mène à tout quand elle se camoufle en amour du burnous...

C'est d'ailleurs ce que nous disions récemment à l'envoyé de M. le Ministre Sarraut.

L'INFLATION

L'inflation que se produirait a déjà un précédent au 7ᵉ étage de ce même bulding.

L'éclosion d'un Directeur et d'un sous directeur des P.T.T. et d'un directeur honoraire...

N'en jetez plus...

***

ACTUALITE

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE SYLVESTRE DE SACY, A L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Entendant célébrer avec un éclat particulier le centenaire de la mort de l'éminent orientaliste Sylvestre de Sacy, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui a entièrement consacré sa séance d'hier.

Sylvestre de Sacy, considéré comme fondateur des études arabes en France, contribua aussi à l'étude de la langue copte et au déchiffrement des hiéroglyphes.

Né en 1758 et mort en 1838, il fut professeur puis administrateur de l'école des langues orientales, député de la Seine pair de France, recteur de l'université de Paris, administrateur du Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

LE REMÈDE

Que nous avons préconisé

Pour aboutir à un résultat pratique valeureux, il faut, d'une part, que le peuple autochtome acquière la claire notion de ses vouloirs et de ses aspirations et il est indispensable, de l'autre côté qu'on mette un terme à la très belle mais très insuffisante rhétorique des promesses pour en arriver à l'acte, au fait, à la réalisation.

On croit pouvoir affirmer que les aspirations du monde indigène qui gémit dans la crasse, l'ignorance et la misère, tendent davantage à des améliorations d'ordre terrestre qu'à la poursuite d'ambitions, sous l'égide d'un ciel monopolisé, avides de refaire l'Histoire et de redresser le monde.

Le droit à la vie, le pain, le travail, la liberté, le bien-être, la connaissance qui est le pain de l'esprit, le relèvement du barreau économique et cesser d'êtres des brutes, avoir des souliers, du linge, des lits, des vêtements autres que des chiffons et une nourriture autre que des détritus voilà, je crois le véritable vœu de ces foules souffrantes, misérables et démunies.

Si telle est la position de cet élément, l'autre, en face, qui fut conquérant, spoliateur comme il était fatal et bavard et prometteur dans la mesure où il éprouvait le besoin de masquer ses laides actions du voile artificieux des mots, l'autre doit bien se mettre dans l'esprit et s'enfoncer dans le crâne cette idée que l'heure est venue de réaliser, d'admettre et de consentir.

Il faut, à présent que la foire d'empoigne est passée, que le latifundiaire a sévi et le banquier opéré, que la France redresse tout cela et prenne enfin souci de toute cette humanité blanche, dans l'Afrique du Nord comportant douze millions d'êtres humains.

D'autres façons, d'autres mœurs, d'autres idées. Au rang desquelles, celle primordiale que l'homme est la plus précieuses de toutes les richesses, une valeur potentielle en soi, un commencement et une fin et la seule chose au monde, par dessus le métal stupide et la richesse de mainmorte, qui ait un pouvoir et une signification.

L'ère est passée des dépossessions, des resserrements, des exploitations cruelles, de l'écrémage de cette vache à lait et de ce pot à beurre que figura durant cent années le peuple indigène de l'Afrique du Nord.

Et l'heure est venue de savoir ce que l'on veut, de choisir, de décider.

Intégrer, associer, assimiler, remplir le devoir social, le devoir humain, le devoir tout court, c'est devant cette échéance que se trouve la France.

Elle adépensé quatre cent mil lards pour faire une guerre qu'elle n'a certes point voulue, mais qu'elle a dû subir : bon an mal an elle investit, sans parler de ce qu'elle engloutit dans les bas de laine de sa thésaurisation, quarante milliards de ses revenus et de ses économies dans des entreprises aussi folles que les emprunts russes, brésiliens, chiliens, roumains et autres ou encore dans des affaires d'Oustric, de Stavisky, de l'Etoile du Foyer et de cent mille autres escroqueries présentant tout autant de garantie que des mines dans la lune et un combinerait de venir prétendre, sous prétexte de grugerie native et d'avarice incurable, que la France ne dispose pas des ressources financières lui permettant d'engager les dépenses de civilisation, les dépenses de premier établissement qui lui vaudront un empire et l'intégration de douze à quinze millions d'hommes, c'est une mauvaise plaisanterie à laquelle personne ne voudra plus croire.

D'abord donc, un vaste programme d'instruction, des écoles pour le dégrossissement des esprits, la connaissance au moins élémentaire. Instruction pratique, réelle, appuyée tout aussitôt et parallèlement par l'enseignement d'un métier manuel, capable de faire vivre son homme autrement que comme un manœuvre et propre à garder ces esprits simplistes des exagérations, des erreurs et des naïves prétentions à quoi les incite et les encourage l'ignorance des autres de penser au fonctionnarisme et de taut attendre de l'Etat dès l'instant qu'on sait lire et écrire assez pour rédiger une plainte ou une dénonciation.

Une instruction qui fera non plus des méthaphysiciens, des refendeurs de cheveux, des diseurs de versets ou des théologiens, mais des ouvriers, des artisans, des techniciens : les maçons, les platriers qui construiront les futures cités indigènes, les menuisiers les charpentiers, les électriciens qui seront les artisans qualifiés de cette société en formation et qui aura cessé d'être une armée de misérables et un peuple de mendigots.

L'ECHO
(Avril 1936).

Que M. le Gouverneur Général Lebeau propose.

Un rapide coup d'œil sur ce tableau permet de formuler la conclusion suivante : les fellahs indigènes sont loin de tirer un aussi bon profit que les cultivateurs européens de leurs terres. C'est ainsi, par exemple, que les jachères travaillées au printemps, si nécessaires pour l'obtention de rendement réguliers et assez élevés en céréales dans les pays à faible pluviométrie, étaient les suivantes au cours de l'année agricole 1936-1937 :

Européens : 415.640 has pour une superficie de terres au repos de 716.565 has, soit plus de la moitié.

Indigènes : 210.136 has pour une superficie de terres au repos de 1.754.571 has, soit près du neuvième.

J'ai déjà fait effectuer le recensement des terrains utilisables, soit domaniaux, soit forestiers, soit communaux. Ils s'élèvent à 548.387 has, dont la moitié serait disponible à bref délai. Ils permettront le recasement de plusieurs dizaines de milliers de fellahs dans la limite des crédits dont je pourrai disposer. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que c'est surtout vers l'amélioration des méthodes culturales et par conséquent, vers l'accroissement des rendements que doit tendre l'activité de l'administration algérienne.

En supposant que sans arriver au rendement obtenu par les cultivateurs européens, nous réussissions, pour le moment, à doubler les rendements en blé et orge des fellahs indigènes, il est incontestable que, non seulement la crise économique serait résolue chez nos populations rurales, mais qu'encore, leur pouvoir d'achat augmenterait dans des conditions extrêmement importantes, sans parler de la possibilité de diminuer la sous-alimentation ancestrale si préjudiciable à la population indigène.

Tels sont, Messieurs, les buts poursuivis avec persévérance par mes collaborateurs comme par moi-même.

Cette politique du paysannat s'impose sans cesse à nos préoccupations, car elle est à la base même de l'existence de la masse rurale. Les résultats déjà obtenus sont patents, encore que certains d'entre eux demandent une échéance assez longue. Quoi qu'il en soit, l'organisation de l'agriculture indigène est primordiale dans un pays où l'immense majorité de la population ne tire ses ressources que de la terre et dans des conditions encore insuffisantes pour assurer son alimentation et son bien être.

Avec l'organisation récente de l'économie rurale par l'intermédiaire des sociétés indigènes de prévoyance tous les moyens nécessaires sont à pied d'œuvre. *L'économie dirigée et le crédit agricole* sont les pièces maîtresses de cette nouvelle politique.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Escalier, directeur général de la Banque de l'Algérie, dans un rapport récent, la seul formule à envisager en présence de l'accroissement constant de la population indigène de la colonie consiste à *augmenter par tous les moyens les revenus agricoles* de cet élément de la population qui sont très nettement inférieurs à ceux ordinairement obtenus par les européens.

La réalisation de cette œuvre économique et sociale de longue halaine sera poursuivie inlassablement par l'administration. Elle exigera cependant des crédits importants qui seront d'ailleurs presque entièrement récupérables. Des formules financières sont actuellement à l'étude.

Pour l'extension du paysannat, certaines sommes sont à la disposition de l'administration algérienne, provenant soit des fonds qui ont été attribués par la métropole à l'Algérie pour des travaux spécifiquement indigènes, soit du fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance.

Après l'allocution de M. Petit-Dutaillis, président de l'académie des inscriptions, six orateurs ont rendu hier, tour à tour, hommage à l'activité du savant orientaliste.

***

HEDJAZ

Djeddah - Plusieurs groupes de pèlerins égyptiens, tunisiens, algériens, marocains et indiens sont arrivés. Les rapports officiels ne signalent jusqu'ici aucun incident grave et la santé des pèlerins est très satisfaisante. Environ cinq cents pèlerins sont arrivés en autos, par la voie de l'Irak, et il résulte de leurs déclarations que le voyage s'est effectué cette année sans grande fatigue, grâce aux dispositions qui avaient été prises par les gouvernements irakien et séoudien. Les pèlerins algériens et marocains ont déclaré à leur tour que plusieurs de leurs compatriotes ont été empêchés de faire le pèlerinage pour des raisons politiques.

* * *

INDONESIE

Le Caire. — Le correspondant de *l'Orient Arabe* à Singapour mande que le Gouvernement a approuvé une série de mesures à l'égard de la population musulmane qui ont eu une profonde répercussion dans tous les milieux. Ainsi, à l'avenir, les fonctionnaires musulmans du Gouvernement auront un congé pendant les grandes fêtes musulmanes. Ils auront également la faculté de s'absenter de leurs bureaux à midi, le vendredi, pour faire leur prière. Enfin les Musulmans seront exemptés des taxes sur l'abatage des animaux pendant les saisons des fêtes.

"*La Charte Tunisienne*"

Administrateur-Gérant : Marius DAHAN
Imp. Centrale, 5, Rue Mogador, Alger

Il faut maintenir le statut personnel

Si, il y a deux ans, on pouvait sans trop de heurts administrer la citoyenneté avec le statut légal, il ne peut en être question à présent.

Alors que l'étranger guette nos fautes, les exploite aussitôt par la voix de postes émetteurs, Bari par exemple, une erreur politique serait un crime contre la nation.

Celui qui, actuellement, les mains encore rouges de sang des tripoltains, se pose en défenseur de l'Islam, crierait bien haut que la France veut desislamer ses sujets Et cette hurle puissante couvrirait — et comment ! l'opinion d'un de nos élus qui, juriste, trouvait le statut personnel compatible avec le bulletin de vote, mais qui, député, y voit une monstruosite juridique...

Que le gouvernement y prenne garde. Il s'agit de prévenir la manœuvre et de montrer aux musulmans de l'Univers qui observent avec anxieté, que la Répubique adopte avec le respect dû à leur loi ses enfants musulmans imitant ce que ses prédécesseurs de l'Islam firent sur cette terre quand ils laissèrent aux berbères leur statut spécial.

Et demain de peuple algérien tout entier communiera dans la religion de la Patrie de même que les populations arabo-berbères sont amalgamées dans la patrie spirituelle : l'Islam.

Il ne se trouvera pas un seul musulman, un seul pour admettre le détachement de la France.

Changer les libertés de la démocratie pour la schlague allemande, le manganello [illegible], la cravache anglaise, le lynchage U.S.A. ?

Le leader nationaliste Messali lui-même a toujours protesté de sa loyauté envers la France. Le P.P.A. a défendu des revendications populaires algériennes, mais toujours avec l'idée de la soudure intégrale France-Algérie. — Et puisque nous parlons de Messali, déplorons le proces de tendance que l'on lui fait, aggravé du refus de régime politique — « C'est plus qu'un crime, c'est une faute » comme disait Talleyrand.

Et Madi, cet ancien et dévoué serviteur de la France, pourquoi aussi en fait-on un bouc émissaire ?

Ceux que nous venons de citer œuvrent dans le même sens que tous leurs frères. Ils veulent comme eux l'affranchissement la « désujestion ». Vous nous avez pris, vous nous avez voulu à votre image. Nous nous sommes prêtés de tout cœur au modelage que vous faisiez de nous. Allez vous nous rejeter parce que la ressemblance s'accentue ?

Et quelle tristesse pour nous de voir qu'apres cent ans vous ne nous avez pas intégrés, alors que tous les étrangers possibles deviennent en un tournemain des français intégraux — et surtout sur notre sol !

Le projet Viollette peut neuraliser cet apport car le musulman aime plus la France que le néo.

Rachid KALAFAT.

« ZID-AYETT »

C'est le titre de la dernière pièce de Mahieddine jouée à Constantine, le 29 janvier dernier. La pièce est toute en arabe. Elle met en scène la vie simpliste de pêcheurs musulmans algériens. L'auteur a cherché surtout le comique et a réussi autant que le permet le génie de la langue. Là, il ne faut chercher aucune allusion politique. Le titre lui-même est purement commercial. Il y est à peine fait allusion à la manie actuelle de tout mettre sous la tutelle des syndicats. Dans la pièce en effet, il s'agit d'un syndicat de poissons qui lutte contre les pêcheurs afin de ne pas se laisser prendre. Le trait est si finement lancé qu'il ne pouvait en aucune façon être mal interprété. Comme la pièce qui reste en dehors de toute nuance politique. Mahieddine a adapté, cette fois, dans ses chansons, la méthode la plus logique et la plus utile à notre pays. Avec plus d'insistance que les autres fois, il recommande l'union sacrée non pas seulement entre musulmans, mais entre tous les habitants de la colonie, qu'ils soient chrétiens, juifs ou musulmans. Longuement aussi, il recommande à ses coreligionnaires de ne pas tout attendre des autres, de travailler, de prendre des initiatives, de rompre définitivement avec les « bains de soleil traditionnels » et les naïves croyances aux libéralités de Dieu qui, quoiqu'on prétende, ne récompense que les travailleurs.

C'est là un thème que l'on ne déveoppera jamais assez devant les Indigènes et nous remercions Mahieddine de l'avoir courageusement abordé.

Ce n'est pas à *La Lutte Sociale* ou *à El-Ouma* que nous avons emprunté cet article. C'est à *La Voix Indigène.*

Notre confrère Zenati ne peut être taxé de nationalisme ou de communisme. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger cette pièce interdite par les seigneurs du Gouvernement Général. Il n'est pas seulement défendu de penser communiste ou nationaliste. Il est même défendu de prêcher la fraternité.

Au tour du Scoutisme

Dimanche matin au Cercle du Progrès eui lieu l'Assemblée Générale des SCOUTS MUSULMANS ALGERIENS.

En un exposé succinst, le Président — après avoir remercié les dirigeants du Cercle de leur hospitalité — retraça le compte rendu moral de la Société durant l'année 1937, il attira l'attention de l'auditcire du danger qui guette notre jeunesse à chaque tournant de la vie, les Sosiétés sportives et éducatives, seul moyen d'y apporter remède, invite les assistants à une cohésions et une fraternité sans distinction scellés è tout jamais.

Le Trésorier Mada présenta à l'Assemblée le compte rendu fniancier et remercia tous ceux qui ont eu la générosité d'apporter à la Société leur concours moral et Financier.

Nous eûmes l'honneur d'enregistrer l'entrée de notre frère Kebaily très expérimenté en matière scoute, qui développa à son tour le rôle du Scoutisme dans le monde et son utilité particulière en Algérie où une population hétérogène, ignorante dans son ensemble, a grandement besoin d'une collaboration étroite dans le cadre du vrai scoutisme, en vue d'arriver à un même yut et au même idéal, qu'est le relèvement moral de notre génération.

Puis notre frère El-Foul Sadek, Chef Scout du district de Miliana retraça lui aussi les principes directeurs du scoutisme poursuivit dans son district avec le précieux concours du Chef Instructeur Lavalley René, et la possibilité d'une collaboration fraternelle entre tous les Scouts sans dictinction de race ni de confession.

On procéda ensuite au renouvellement du Bureau qui est constitué ainsi :

Président : BOURAS Mohamed, Créateur du Scoutisme Musulman en Algérie.

Vice-Président : KEBAILLY Hassen, Chef Scout.

Secrétaire Général : TIDJANI, Etudiant.

Secrétaire Adjoint : MADA Mohamed.

Trésorier Général : MOKTAR Miloud.

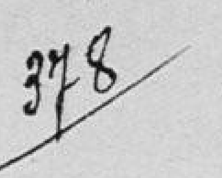
Trésorier Adjoint : IBN EL-BEY Brahim.

Assesseurs :

HAMOUDA Ahmed, Conseiller Municipal.

SATOR Hamida.

Après la séance, un thé offert à tous les membres clatura l'Assemblée.



4me ANNÉE – N° 47-48 | France-Afrique du Nord 70 CENTIMES — Etranger 1 fr. 50 | 1er et 8 Avril 1938



L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité :
Chemin Rubens - ALGER - Tél. 12-11
Directeur : A. GRIESSINGER
BUREAUX A PARIS : 9, Rue Nicolas Flamel

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

M. le Ministre Viollette répond à M. Mallarmé

« Je n'ai pas à polémiquer avec M. Mallarmé. Il ne s'étonnera pas que je tienne d'autant moins de compte de son opinion que je suis d'accord, dans la circonstance, avec M. le professeur Mallarmé, contre M. le député Mallarmé, candidat au Sénat. Trois observations seulement. Comment M. Mallarmé peut-il oser nier le vœu unanime des populations indigènes quand tous les jours, de tous les points de l'Algérie, les télégrammes d'adhésion nous parviennent en grand nombre ?

M. Mallarmé considère un tel projet comme insensé. Ce qui est insensé, c'est de ne pas se rendre compte que la défense nationale de la France ne peut être assurée qu'avec le concours de la totalité des indigènes algériens et que ces derniers ne veulent plus à aucun prix demeurer des « sujets » et je leur donne pleinement raison je pense, d'ailleurs, là-dessus comme M. Clémenceau.

M. Mallarmé, dans l'intérêt de la grande colonisation, veut créer une division entre les Européens et les indigènes, et moi, je veux la collaboration des uns et des autres dans la dignité et l'égalité des droits respectifs «

M. Maurice Viollette, Ministre d'Etat.

UN SCANDALE

Sous un Gouvernement laïc et républicain

Le Conseil Municipal d'Alger a voté une subvention de 250.000 fr. aux Pères Blancs de l'A.M.I.N.A.

Pour mettre fin à toute interprétation fantaisiste des débats que donna lieu l'interpellation de notre ami Amara conseiller municipal au sujet de l'A.M.I.N.A., nous donnons ci-dessous le compte-rendu analytique de la séance du Conseil municipal au cours de laquelle a été discuté cette importante question.

On remarquera les accusations graves que porta le Maire contre les anciens dirigeants de Dar el Foukara. Pourtant il nous semble que M. le Maire Rozis a toujours défendu la gestion de Dar el Foukara lorsque M. Amara l'y critiqua.

Notre étonnement c'est de voir M. le Maire Rozis plus violent dans son réquisitoire contre ses anciens collègues que M. Amara dans ses reproches.

Peut-être un jour M. Rozis prendra à l'égard de l'A.M.I.N.A. la même attitude qu'il prend à l'égard de Dar el Foukara, puisqu'il défend l'A.M.I.N.A. comme il défendait Dar el Foukara.

Ce jour ne sera pas lointain, peut-être, de voir M. Rozis, qui conseillait à M. Amara la prudence et la réserve dans ses interpellations, prendre une attitude d'accusateur. A moins que ce que l'on peut se permettre de dire aux dirigeants de Dar el Foukara, ne peut être dit à ceux de Dar el Guelil.

M. ROZIS, *Maire.*

Messieurs,

J'ai reçu la lettre suivante de M. AMARA :

« Alger, le 24 février 1938

« Monsieur le Maire et Cher Collègue,

« J'ai l'honneur de vous informer que
« je vous interpellerai vendredi 25 février
« au Conseil Municipal au sujet de Dar el
« Foukara et des agissements des Pères
« blancs envers l'employé Bedaoui.

« Veuillez agréer... etc...

« Le Conseiller Municipal
signé : AMARA »

Je donne la parole à M. AMARA et je lui recommande d'être circonspect ; je recommande surtout aux auidteurs de ne pas se livrer à des manifestations quelconques, s'il y en a qui ont été convoqués M. AMARA.

Mon interpellation fait l'objet d'un rapport dont vous voudrez bien me laisser vous en donner lecture :

Nous avons appris vendredi dernier par une déclaration de M. l'Intendant LECLERC, en réponse à une question de notre collègue M. GADAL, que l'A.M.I.N.A. mettait une condition pour commencer les distributions de vivres qu'elle s'était engagée de faire aux musulmans pauvres de la ville d'Alger.

Cette condition, comme vous le savez, est le renvoi du concierge du local de Dar el Foukara, où doivent s'effectuer ces distributions.

Ce point je ne le discuterai pas tout de suite, je le réserve à la fin de mon exposé, car, avant tout, je voudrais faire un bref rappel de cette question, qui tend à se compliquer, alors que nous avions tout fait pour la simplifier.

Sans vouloir vour rappeler par le détail les différentes péripéties de cette affaire, ce qui serait fastidieux, je me permets tout de même de vous rappeler les deux points qui ont particulièrement caractérisé notre attitude.

(Suite page 4)

Une nouvelle preuve de l'attachement du Gouvernement Français aux causes Nord-Africaines

par M. Marius DAHAN

L'ŒUVRE UTILE DU HAUT COMITE MEDITERRANEEN

Cet important organisme dont on connait l'action bienfaisante, s'est réuni durant une semaine sous la Présidence de M. Albert Sarraut chargé de la coordination des problèmes de l'Afrique du Nord, entouré de M. Frossard dont l'action de propagande va être si utile dans ce département deMM. De Tessan, Steeg, Viollette, Moutet et Monnet, qui ne négligent rien en ce qui concerne l'œuvre à accomplid dans nos possessions d'outre-mer. M. Julien étant Secrétaire Général.

Le Général Noguès, Résident Général de la France au Maroc, M. Le Beau, Gouverneur Général de l'Algérie, M. Guillon Résident Général à Tunis participèrent aux travaux, secondés par leurs collaborateurs directs.

Le Général Noguès était assisté notamment de M. Sicot, Directeur des Affaires Politiques au Maroc, M. FGayet Directeur de son Cabinet Civil, M. Broussous Directeur de son Cabinet Diplomatique. M. Le Beau avait à ses côtés M. Rivière, Préfet Directeur de son Cabinet et les Hauts Fonctionnaires.

LES TRAVAUX

L'ordre du jour comportait les questions suivantes : Paysannat indigène. Les Nord-Africains en France. La Radio en langue Arabe et la Situation Politique en Afrique du Nord.

DES RESULTATS QUI COMPTENT

Le Haut Comité s'est prononcé en faveur de l'organisation compléte des services de la main-d'œuvre des Nord-Africains sur le plan National et sous le contrôle du Ministre du Travail.

Il a approuvé l'institution d'asssistants sociaux dont les attributions et la compétence seront déterminées par les Administrations intéressées.

Il s'est prononcé, notamment en faveur de l'organisation d'un centre de documentation Musulmane au Secrétariat Général du Haut Comité, de la création d'une direction autonome de l'Algérie au Ministère de l'Intérieur, de l'accession des Indigènes aux fonctions publiques, de la création d'une Médersa à Dakar, et de l'extension de la connaisasnce de la langue arabe en Afrique du Nord etc. etc...

La question de la Radio en langue Arabe qui avait fait l'objet d'une étude spéciale et toute particulière de M. De Tessan, fut adoptée telle que soumise tellement conforme à l'intérêt général, ce qui dénote les connaissances étendues de l'actuel Sous Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil dont le récent voyage d'étude au Maroc fut une nouvelle garantie qui compléta son expérience.

Le Comité a également étudié l'état du Cinéma Musulman, la situation civique des enfants indigènes algériens nés sur les territoires des Protectorats Marocains et Tunisiens, le projet d'un Institut de Recherches Sahariennes et des conditions de l'aide financière de la France à l'Algérie à la Tunisie et au Maroc.

Enfin, il a examiné le rapport d'ensemble présenté par M. Julien, Secrétaire Général du Haut Comité. Puis M. Le Beau Gouverneur Général de l'Algérie, M. Guillon, Résident de Tunisie et M. Sicot Directeur des Affaires Politiques au Maroc représentant le Général Noguès ont exposé les réalisations obtenues par les expériences en cours et les projets à venir.

(LIRE LA SUITE EN 3e PAGE)

Une lettre de M. Benali BOUKORT

Nous publions telle quelle est, la lettre que nous a adressée notre ami Ben Ali Boukort. Elle appelle de notre part certaines observations. Nous considérons ce que les uns appellent agitation Messaliste comme une exaltation légitime, peut être regrettable, une réaction compréhensible contre l'arrestation d'un leader de la cause musulmane.

Il y a des européens aussi coupables que lui, si l'on peut appeler cela culpabilité et qui se trouvent en liberté. Il y en a d'autres qui ont tenté de comploter contre la République. Elle s'est montrée récemment libérale envers eux.

C'est pourquoi nous nous indignons contre l'arrestation de Messali et de ses compagnons, indignation que partagent avec nous tous ceux qui ont l'amour de la justice. Nous voulons une justice française et non pas une justice raciste. Le chef du P.P.A. a été condamné parce que sur des murs il a été relevé des inscriptions antifrançaises. Ne voit-on pas là, la main du provocateur. Messali n'a été ni à Salamanque, ni à Berlin. Il n'a pas dessiné des croix gammées contre des murs. Il est en prison pourtant. C'est ce que le peuple musulman ne peut pas comprendre. Il faut avoir perdu sa raison depuis longtemps pour ne pas devenir désequilibré ou aigri.

Cependant nous sommes entièrement d'accord avec notre ami Boukort quand il déplore l'attitude des élus européens devant les revendications des musulmans. Que peut faire l'élu indigène quand il a devant lui une majorité européenne, dont le but avoué semble être de contre-carrer son action.

Le suffrage universel est la seule solution. Mais peut-on l'appliquer du jour au lendemain ? Non ! on ne peut évoluer que par étape.

(LIRE LA SUITE EN 3e PAGE)

A Monsieur le Maire démissionnaire

Monsieur le Maire démissionnaire,

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 mars 1938, mon ami Amara, Conseiller municipal désira savoir de vous si vous étiez démissionnaire on non.

A votre réponse affirmative j'ai demandé la parole qui me fut donnée.

A peine eus-je commencé mon exposé, que nos collègues européens à leur ordinaire perdant leur calme et la maitrise de leur nerfs se déchainèrent en protestations et prirent la fuite. La séance fut levée, scandale contre lequel je tiens à protester énergiquement.

Quel respect l'on a au Conseil municipal d'Alger de la liberté d'expression quand il s'agit d'élus musulmans ?

Et quel courage aussi de la part de la majorité turbulente de la municipalité d'Alger quand il s'agit d'affronter leurs adversaires et la discussion.

Puisque vous avez levé arbitrairement la séance sans avoir tenté de ramener le silence parmi nos collègues européens déchaînés, comme je ne tiens pas à laisser étouffer ma voix — qui est celle des populations musulmanes — j'estime qu'il est de mon devoir de vous adresser en cette lettre ouverte ce que je tenais à répondre à votre geste de démission.

M. le Maire démissionnaire, nous considérons cette démission de protestations contre le projet Blum-Viollette comme une hostilité contre les revendications de notre peuple musulman, comme un acte de désertion comme une forfaiture antifrançaise.

Qui veut le projet Blum-Viollette ?

Toutes les couches sociales de nos populations musulmanes sauf quelques déséquilibrés, quelques aigris du P.P.A.

SUITE EN 3e PAGE

Au moins en 1871, les Kabyles, ennemis chevaleresques, attendirent-ils la fin de notre guerre d'Europe pour partir en dissidence. Messieurs les colons, au contraire, choisissent l'heure la plus grave que la France ait vécue depuis longtemps pour créer une agitation, dont la violence désigne les instigateurs et l'inspiration qui les mène.

(De "l'Œuvre")

Gaston MARTIN

Aux Elus Musulmans du département d'Alger

M. Sfindja Djamal-Eddine trésorier de la Fédération des Elus Musulmans du dépt. d'Alger invite tous les élus qui ne sont pas encore en regle avec l'association de bien vouloir lui adresser le montant de leur cotisation pour l'année 1938

SFINDJA Djamal-Eddine
trésorier général 1,- Rue Porte-Neuve Alger

L'Administrateur Gérant Marius Dahan
Imp. Centrale. 5, rue Mogador - Alger

NOS LOISIRS

Les Sports - Le Cinéma - Le Music-hall - Le Théatre

LE SPORT

S'il est un domaine d'une nécessité primordiale pour un pays et qui contribue largement à son prestige et à sa renommée c'est bien celui du sport.

Dans chaque nation, les pouvoirs publics — voire des ministères — s'occupent et favorisent l'organisation de compétitions internationales, championnats du monde, olympiades, records mondiaux.

Partout, en effet le sport à fait valoir ses droits impérieux et démontré le besoin d'être compris, encouragé, défendu. Notre Algérie, bien que peu féconde en jeunes gens instruits, réclame des hommes robustes, sains et virils. Elle préfère à de rachitiques politicards, une jeunesse sportive vigoureuse appelée à être une génération courageuse, ordonnée et disciplinée.

La jeunesse musulmane algérienne conquise par les buts et les aspirations du sport, après s'être rassemblée dans différentes sociétés européennes et déçue par la violation des principes essentiels du sport, caresser le rêve de créer des groupements sportifs musulmans légalement constitués, disciplinés envers les fédérations et n'entendant jouer aucun rôle politique pas plus qu'ils ne se proposaient de soutenir une quelconque tendance.

Hélas ! Ce rêve fut un cauchemar : décrets gubernatoriaux, amendes et suspensions fédératives, brimades des autorités, reportages partiaux et minimisant la performance d'un musulman, se succèdent sans répit pouvant décourager les plus tenaces.

Dans cette chronique sportive tout en relatant impartialement les résultats fournis par les musulmans, notre action tendra à vulgariser certains sports tels le tennis, le ski, l'avion, aider à l'éclosion de nouveaux clubs musulmans, à louanger ou critiquer les exploits d'un groupement ou d'un individuel musulman, demander aux autorités supérieures d'apporter une aide efficace aux sportifs musulmans, héros éventuels plutôt que d'aider inconsciemment par indifférence au trafic de l'opium, du kif et de la cocaïne, redoutables armes d'extermination de la race.

Hadj Cherchalli.

CYCLISME

C'est au Vélo Sport Musulman devenu maître des organisations cyclistes qu'avait été confié le soin d'organiser le Grand Prix Bertrand disputé sur un parcours d'environ 180 km.

Sur 53 engagés, 37 coureurs seulement, mais des plus côtés sont présents au départ, donné à l'heure prévue à la rampe Poirel.

Avant Maison-Carrée Zaaf, J. Pérez, Ouasfiah et Sastre s'enfuient tandis qu'à l'arrière Hernandez a des démêlés avec son dérailleur et Chérif abandonne.

Dans le peloton compact, chacun se surveille et choisit la meilleure place. Une tentative d'échappée d'Amara, Abbès et Chibane est vite enrayée tandis que Zidane Bendjiar et Martino reussiront à partir peu après les Eucalyptus.

Un pointage à l'Arba donne : Zaaf, Ouasfia, Pérez et Sastre ; à 600 mètres, Zidane, Bendjiar, Martino, à 300 mètres le gros du peloton. Peu après l'Arba, Amara se détachera seul et rejoindra le deuxième peloton qui a perdu Martino.

A la sortie de Blida, Pérez accidenté réintégrera le groupe Amara, Zidane, Bendjiar et rejoindront le premier peloton près de la Chiffa.

Amara et Zidane mènent terriblement et leurs compagnons, dont Pérez ennuyé par sa chaîne, ont du mal à soutenir l'allure.

Dans la côte de Tipaza, Zidane attaque suivi d'Amara, Zaaf, Bendjiar et Ouasfali ne résisteront pas au démarrage et perdront contact malgré le vent debout.

A Staouéli alors que la course paraissait être jouée, J. Pérez en qui personne n'espérait le vainqueur se joindra à Amara et Zidane.

Le retard du peloton étant insurmontable nous nous attendions à un sprint Amara-Pérez. Hélas, il n'eut pas lieu. Amara était victime d'un saut de chaîne juste en vue de l'arrivée.

Démoralisé, il ne voulut pas couper la ligne, mais il fut obligé par des supporters fougueux et consternés.

Signalons qu'à l'arrivée on chuchotait la disqualification du vainqueur dont le retour fantastique faisait planer un doute.

1. Pérez ; 2. Zidane ; 3. Amara ; 4. Ouasfia ; 5. Bendjiar ; 6. Amari.

INTERIM.

M. Lemoine, Maire de Mostaganem avait doté une épreuve réservée aux coureurs locaux. 14 coureurs prirent le départ. Après des démarrages successifs 12 concurrents se présentèrent au sprint qui donna lieu à des contestations.

1. Casquel ; 2. Meddah ; 3. Valéro.

COURSE A PIED

LE TOUR D'ALGER PEDESTRE
organisé par notre confrère
L'ECHO DES SPORTS
est enlevé par BAGDADI

Dimanche dernier, notre confrère *l'Echo des Sports* organisait le Tour d'Alger pédestre. Cette épreuve semi marathon s'est courue par un temps idéal et a vu la victoire du Galliste musulman Bagdadi.

De sérieux pointages suffiront à donner aux lecteurs une physionomie réelle de la course.

9 heures. — 18 coureurs prennent le départ. Bagdadi, Aissaoui et Lounés sont ensemble suivis de Keller, Lopez, Morant.

9 heures 17. — Aux Tagarins, toujours les mêmes positions sauf Keller qui a une défaillance.

9 heures 25. — A El-Biar l'ordre est le même.

9 h. 45. — Birmandreis, Bagdadi à 100 m. Aissaoui à 200 m. Lounès précédant de peu Lopez qui a laché Morant.

9 h. 55. — Hussein-Dey. Bagdadi à 40 m. Taïbis revenu très fort mais qui se fera décramponner route moutonnière par Lopez.

Classement : 1. Bagdadi ; 2. Lopez ; 3. Taïbis ; 5. Bachir ; 6. Keller.

Félicitons les organisateurs pour la vulgarisation de la course à pied sport favori des musulmans depuis la victoire d'El-Ouafi en 1928 à Amsterdam et du classement honorable obtenu par Khaled aux Olympiades de Berlin en 1936.

C. HACHEM.

Le championnat de France de cross country disputé sur l'hippodrome de Lille a été remporté par le Bordelais Lalanne. L'algérois Amrouche classé quatrième a été désigné pour disputer le cross des cinq Nations.

L'ex champion de France et actuel Champion de l'Afrique du Nord, Mohomed ben Larbi fut gêné au départ, chose qu'il craignait le plus vu l'exiguité de l'hippodrome Lillois.

La Coupe du Cercle Populaire du Hamma, fort disputée a donné le classement suivant :

1. Montiel ; 2. Canto ; 3. Bouzid ; 4. Sarragossa ; 5. Escobar.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Pour les demi finales de la Coupe de l'Afrique du Nord, la Ligue d'Alger aura trois représentants : le RUA, l'ASB, et le GALLIA face à un seul rescapé : l'Olympique Marocain.

Emettre des pronostics serait une tache fort délicate d'autant plus que les clubs algérois sont d'une valeur sensiblement égale. Néanmoins, souhaitons que le vainqueur sortira d'une finale inter-ligues.

EL KORRA.

LES MAROCAINS BATTENT LES SAINT-EUGENOIS.

Le Match mettant aux prises l'O.M. et l'ASSE a vu une nette victoire des joueurs du Protectorat sur l'équipe Algéroise qui semblait affectée par le vide causé par la disparition de l'infortuné et regretté Pasqual.

RUA bat SCP

Cette rencontre n'a pas été bien belle surtout de par l'exhibition des visiteurs. Elle fut émaillée de plusieurs incidents qui lui ont fait perdre tout intérêt. Protestations, expulsions, pugilats quoi encore ? En un mot partie peu attrayante dont le RUA sortit vainqueur par 3 à 0.

E. K.

BOXE

Pour le combat Cerdan-Pernot, le Hall Automobile transformé de nouveau en arène de boxe avait attiré une affluence énorme.

Le Marocain Cerdan, champion de France a battu nettement aux points Pernot, lequel démoralisé par sa défaite a déclaré abandonner à jamais le métier de boxeur.

L'issue de ce combat atténue quelque peu la défaite contestable de Kouidri face à Cerdan et apporte un cinglant démenti à ceux qui voyaient en Kouidri un pugiliste servi seulement par la chance.

Dans sa nouvelle catégorie poids légers Omar Kouidri déborda littéralement Mak Pérez.

L'ex champion de France compte bientôt fournir des combats à Paris où il confiera ses intérêts à l'ex algérois manager de Bob Youssef et du regretté Bob Omar.

Omar le Noir en très net progrès fut vainqueur d'Ouradi.

Face à Wilfrid, Mazalounès fut déclaré battu par disqualification au quatrième round.

En préliminaires Licatisi battit Garcia, tandis que Mustaphaoui sortit vainqueur d'une lutte farouche qu'il livra à Silvério.

H. BOUDEBZA.

EPHEMERIDES SPORTIVES
ANNUAIRE ILLUSTRE DU MIDI COLONIAL ET MARITIME 1935. Page 767.

EL-OUAFI

Vainqueur de la course de Marathon aux Jeux Olympiques d'Amsterdam.

L'arrivée de l'algérien El-Ouafi au poteau triomphal de la Course de Marathon lors des Jeux Olymiques d'Amsterdam fut, dans le concours international des performances sportives une émouvante minute de la grandeur française.

Nombreux sont ceux qui se sont réjoui de ce triomphe remporté par un Colonial français d'Algérie. Ils ont pu voir le symbole de notre effort colonial dans la course à la civilisation.

Mais certains citoyens de la Métropole qui n'en sont jamais sortis, ont découvert que notre champion n'était pas un vrai français parce que indigène d'Algérie mêlés à notre Histoire depuis un siècle ont droit de cité beaucoup plus solide que beaucoup de français de fraîche date auquel cependant personne ne songe à contester leur qualité.

Sans doute ce nom El Ouafi ne sonne pas vieille France, cependant les français n'ont-ils pas pour la plupart des noms venus d'ailleurs que de l'Ile de France.

Mais surtout qu'on ne soulève pas la question de race, car les super-français qui veulent faire bon marché d'un indigènes nord-africain ne sont eux-mêmes que des descendants de Visigoths, Ostrogoths, Savons Boulgres et j'en passe.

En réalité, le patriotisme n'est pas une question de race, mais de civilisation, qu'on ne diminue pas sa victoire bien Française.

LES NOUVELLES SALLES CINEMATOGRAPHIQUE !

Prochainement s'ouvrira un établissement d'exploitation cinématographique sous le nom de *Rialto Cinéma ;* dans un quartier des plus populaires d'Alger.

M. Rombi est l'heureux propriétaire de cette Salle qui comprendra environ 400 places de diverses catégories. Elle obtiendra nous sommes persuadés toute la faveur du public de Bab-el-Oued.

Cet Etablissement se propose de projeter des films inédits. Ses prix seront très modérés, afin de satisfaire son aimable clientèle.

M. *Barbier* sympathiquement connu dans la corporation cinématographique où son nom attaché jusqu'ici dans la location de films ouvrira très prochainement le *Star Ciné ;* l'une des plus belle Salles d'Alger, dans un quartier le plus chic et le plus fréquenté de notre ville, au 10 de la rue Joinville « face aux Galeries de France. »

Barbier par des appareils derniers

La Salle sera équipée nous dit M. modèles donnant exactement la reproduction de la voix humaine. La décoration a été étudiée par un maître très en vogue.

M. Barbier assure d'ores et déjà à sa future clientèle la projection des films de grandes classe.

CASINO MUSIC-HALL

Depuis une semaine *Tichadel* présente à la bonbonnière de la rue d'Isly une splendide revue : « Frissons de Joie ».

De quoi parler d'abord ? Des tableaux éblouissants de lumineuses nuances étonnantes de mouvement ! Des décors si frais si originaux, au chic si personnel ! Des artistes si parfaitement choisis ! De grands noms dominent la distribution :

Tichadel : est non seulement un excellent comique mais un acteur de grande classe, fantaisiste, il semble né pour la joie de ses contemporains. Tichadel s'est élevé jusqu'au degré des amuseurs les plus cotés ; le public Algérois, spectateur très difficile à satisfaire l'a apprécié au point de l'adopter comme son idole.

Rousseau : a le sens du comique naturel, c'est un grand comique de Francassin. C'est notre Hardy National. Mais comment se fait-il qu'il n'y ait pas en France un homme qui ait pensé à engager ce tendem comique pour faire une série de Grands Films. Nous aurions nous aussi nos Laurel et Hardy, car *Tichadel et Rousseau* sont des comiques dignes de leurs collègues américains.

Clairy aux gestes harmonieux possède un sourire empreint de charme, ses qualités donnent à ses chansons une sorte de pétillantes fantaisies pleine de gaîté et d'entrain.

Sylmia est certainement une de nos meilleures fantaisistes du Music-Hall. Jamais elle n'exagère une attitude pour forcer au rire, c'est une talentueuse comédienne que nous cotoyons sans la découvrir.

Hermauni ; Nelly, Commères sont très sympathiques, elle ont le charme et l'entrain nécessaire à leur roles.

Ellières ; Donval ; Nadon sont des acteurs éprouvés qui savent mener une scène avec maîtrise.

L'excellent jeune premier *Derville* anime de sa jeune verve ces tableaux d'une grande somptuosité.

Sidoux est un grand comique qui évoque le passe partout du « tour du monde en 80 jours ».

Quelle science, quel art dans toute les figures acomplies par ces exquises danseuses *Mony-Leio.*

Armand Roger un magnifique jeune premier a un tempérament exquis, le plus bel éloge qu'on puisse faire à un jeune premier.

Les 10 Gaity Girls leurs belles jambes s'agitent pour présenter dans un entrain endiablé cette revue ; elles animent d'un bout à l'autre les scènes de leur vitalité exubérantes.

Citons également *Les Modèles de l'Ecole des Beaux-Arts qui contribuent de tout l'éclat de leur beauté* au succès de cette revue.

J'aime cette revue parce qu'elle a de l'esprit, de la gaité, de la musique pimpante, des tableaux charmants, et les évolutions de ses admirables interprêtes sont toujours d'une belle perfection que toute critique reconnait et fait place à l'admiration sans réserve.

LES SPORTS

Nous ne pouvons cloturer cette objective critique sans rendre hommage à l'esprit d'équité de M. Rivet, le distingué Président de la Ligue d'Alger qui apprécie sainement les choses sans s'arrêter aux questions mesquines qui parfois ne sont que des rancunes d'origines ou de personnalité. Son expérience en la matière et sa diplomatie font ed lui celui que l'on venere et que l'on désigne à juste titre le père du foot-ball algérois. Car il n'a jamais démérité et les sportifs sont toujours heureux ed le voit à la tête d'un organisme important qu'il dirige à la satisfaction générale.

L'Œuvre utile du haut comité méditerranéen

(Suite)

DES ACTES

M. Sarraut a souligné l'importance du problème, félicité le Gouverneur Général des efforts remarquables entrepris pour traduire dans des faits, les instructions qui lui avaient été adressées et a émis le vœu que la Métropole puisse mettre à la disposition des trois pays de l'Afrique du Nord les crédits nécessaires pour poursuivre l'œuvre d'équipement des terres et du recasement des populations.

Le Comité s'est unanimement associé à ces conclusions.

L'AVENIR

Puisque notre organe par sa diffusion dans les sphères ofifcielles de Paris et particulièrement dans les milieux parlementaires, est à la base du travail effectué et des résultats acquis, nous sommes fiers de voir enfin mis en pratique les remèdes que nous avions ici mêmes préconisés en faveur de la mases musulmane. Répondant aux organisations et aux foules qui s'inquiètent à juste raison de la façon dont les questions traitées seront mises en pratique nous les invitons à ne pas s'alarmer ni s'inquiéter. Nous ne pensons pas comme on le prétend qu'ils seront de nouveau victimes de l'Administration Algérienne qui hésiterait à mettre en pratique les décisions prises par le pouvoir central, en s'arrêtant à des questions mesquines locales d'origine ou de préjugés fort regrettables. Ce serait méconnaître l'énergie des Autorités.

Nous espérons fermement, quant à nous, que les instructions données par le Chef de la Colonie et les Résidents seront exécutées à la lettre par les fonctionnaires des différents services qui doivent se contenter d'accomplir la besogne déterminée par l'emploi qu'ils occupent. Car ainsi que nous le disions aux envoyés spéciaux Ministériels, il est temps que cela change. On se plaint trop à Paris de l'Administration, il est même question d'une interpellation publique à la Chambre par l'ensemble des partis de la majorité sur certains agissements. Il faut surtout et cela est nécessaire pour l'avenir de notre pays, que de l'autre côté de la mer on soit exactement renseigné.

D'ailleurs en raison de la situation actuelle et surtout des périls extérieurs, il est indispensable que chacun mette de l'eau dans son vin. Les questions locales et les petites querelles doivent cesser devant l'intérêt National. Et sans vouloir parler de la circulaire Blum et de ses effets concernant l'épuration administrative, ni même vouloir faire état des dossiers constitués pour prendre au piège qui sollicitent l'avancement et les faveurs du Gouvernement actuel, nous tendons fraternellement la main à tous afin que dans un avenir que l'on veut espérer prochain, une ère de justice et de solidarité souffle entre l'Administration et les citoyens égaux d'un même pays, monobstant leurs races et leurs origines pour se grouper derrière le drapeau de la France.

Lappel de l'Union Nationale lancé à Paris doit se produire surtout ici dans un pays comme le notre où les divisions ne peuvent que porter préjudice à l'action bienfaisante d'un Gouvernement et de Chefs qui, par leurs actions démontrent aux voisins, aux puissances Etrangères que la France reste le beau pays accordant selon la devise, la liberté et l'égalité à ses citoyens, c'est à ces derniers de rechercher la fraternité. Nous nous efforcerons en ce qui nous concerne d'y donner la main.

Une lettre de M. Benali BOUKORT

(Suite)

La première est le projet Blum-Viollette. Seuls sont contre lui ceux qui s'opposent à l'évolution du peuple musulman. Alors pourquoi nos frères du Parti du Peuple Algérien mélangent-ils leurs voix de victimes avec celles de nos oppresseurs communs et éternels.

Ne devrons- nous pas, au contraire, nous unir oublier nos querelles et marcher côte à côte avec ce peuple français, républicains et démocrate qui a bien voulu se pencher sur notre sort.

Regardons en face de nous. Deux partis frères français nous proposent deux projets différents de représentations parlementaire.

L'un qui nous confond avec la famille française est beaucoup plus large que le projet Blum-Violette. Nous le reconnaissons volontiers Seulement il fait abandonner aux électeurs touchés par ce projet leur

A Monsieur le Maire démissionnaire

statut personnel. C'est le projet du P.S.F.

L'autre qui laisse les indigènes dans leur statut, donne des députés spéciaux. C'est le projet du P.P.F. Le P.P.F. est d'accord avec M. Viollette pour laisser le statut aux musulmans et le P.S.F. est d'accord avec M. Viollette pour incorporer les indigènes dans le collège électoral français. Mais ces deux partis nationaux ne sont pas d'accord entre eux. Croyez-vous qu'ils se sont injuriés ou invectivés pour cela ? Au contraire, le P.P.F. reproche amicalement au P.S.F de faire erreur et lui demande d'adopter son projet de représentatio nspéciale. Pourquoi donc ne pas imiter ceux d'en face en cherchant à nous entendre.

Le projet Blum-Viollette donne satifaction à ceux qui désirent le maintien du statut personnel et à ceux qui veulent le collège unique.

C'est pour cela que tout le peuple musulman doit l'adopter.

Il restera aux républicains de le démocratiser en l'élargissant.

L'ECHO DE LA PRESSE MUSULMANE

La preuve suprême a été la dernière délégation unique des élus musulmans, formée non seulement des délégues (membres du Conseil supérieur, du Haut Comité Méditerranéen, dé'égués financiers, conseillers généraux, conseillers municipaux, membres de djemaa) des trois Fédérations d'élus musulmans d'Algérie mais aussi des membres de la délégation Sisbane Ben Ali Chérif, Zerrouk Mahiédine, Ourabah, Bentounès qui à la dernière minute fit faux-bond aux réactionnaires des Affaires Indigènes et à Mess'eurs les factieux d'Algérie; à Paris ces deux délégations n'en firent plus qu'une qui manifesta devant la Commission du Suffrage Universel, les groupes parlementaires et les pouvoirs publics, une unanimité symbolique sur le projet Blum-Viollette.

« Toutes mes déclarations publiques, prétendezvous dans votre lettre de démission, tous mes actes... ont fait ressortir l'amour profond que je porte aux populations indigènes ». (*Dépêche Algérienne* du 9 mars 1938.)

Je vous réponds, M. le Maire, que vos déclarations et vos actes n'ont fait ressortir jusqu'ici que votre hostilité à toute évolution de nos populations musulmanes.

Comment pouvez-vous aimer les indigènes quand vous vous enrôlez dans la croisade contre le projet Viollette qui les intéresse au plus haut point.

Vous êtes contre le projet Viollette parce que vous n'admettez pas que les musulmans algériens jouissent du progrès social et des droits du citoyen et du bien être qui en découle.

Vous vous placez au rang des factieux et réactionnaires qui ne veulent pas que la roue de l'histoire tourne pour nous.

Relisez votre fameuse lettre que vous avez adressée à M. Camille Chautemps, Président du Conseil et dont *La Dépêche Algérienne* du 6 octobre 1937 a fait grand état et où vous demandiez la répression contre le Congrès Musulman, contre les Oulamas, contre les Communistes contre les Socialistes, contre la C.G.T., contre tout le Front Populaire, c'est-à-dire toutes forces démocratiques européennes et musulmanes, qui. en Algérie œuvrent pour le rapprochement des races, pour l'amour de la France et pour le progrès social en faveur de nos populations musulmanes.

Non, vous ne pouvez pas dire que vous aimez l'indigène.

Vous n'aimez l'indigène que dans la mesure où il se laisse faire sans murmurer, et où il se contente de ployer l'échine sans revendiquer un sort moins effroyable, moins intenable que celui qui lui est fait.

Mais quiconque combat notre cause et a la cynique audace de s'intituler notre ami, n'est qu'un jésuite.

L'histoire et la vie ont appris aux musulmans algériens à apprécier les gens sur leurs actes et non sur leurs paroles.

Le projet Blum-Viollette a permis à notre peuple de faire la distinction entre ses amis et ses faux amis ou ennemis.

Ses amis ce sont toutes les masses laborieuses et les forces démocratiques européennes avec lesquelles il vit et veut vivre fraternellement pour la grandeur de l'Algérie et l'amour de la France rayonnante.

Ses amis, ce sont les forces vives et créatrices du Front Populaire dont la délégation composée de M. Jérôme Zévaco, maire de Ménerville et conseiller général S.F.I.O., l'honorable professeur M. Daloni, président de l'U.S.R., Nicolas Zannettacci conseiller général communiste d'Oran et M. Anglade du Parti Radical Socialiste, maire de Perrégaux, a refuté à Paris devant la Commission du Suffrage Universel les impudiques mensonges des élus factieux des Weimann, des Froger et de tous les faux républicains qui avaient la prétention de parler au nom des 800.000 français d'Algérie.

Quant à votre argumentation contre le projet Viollette si vide, si mesquine, si empreinte d'un esprit de caste moyennageuse, M. le Président Sarraut a répondu en des termes qu'il me plait de citer ici : « En réalité disait-il les Arabes ne tiennent à leur statut personnel que par respect de leurs traditions. C'est un sentiment analogue à celui qui pousse un député français, radical et franc-maçon à marier sa fille à l'église, ou mon ami le démocrate, le socialiste De Monzie, à conserver sa particule. Il n'est nullement sérieux de se battre à propos du statut personnel. »

A vous qui alligniez une « monstruosité juridique », M. Sarraut vous a mis sous le nez « les monstres juridiques » que vous trouvez normaux.

Il ne vous reste aujourd'hui que le ridicule.

Nous savons bien qu'il s'agit pour vous et pour vos amis, moins du statut personnel que de votre représentation parlementaire et du maintien de vos privilèges esclavagistes.

En effet vous ne voulez pas que notre voix se fasse entendre au Parlement français. Vous ne voulez pas que le peuple de France sache nos souffrances et nos aspirations.

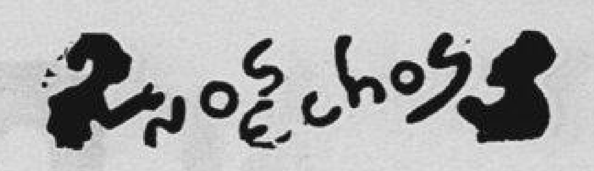
Si nous nous admettez comme coldats pour la défense nationale, vous nous refusez nos droits de citoyen.

Mais la France Démocratique en a assez d'être l'éternelle dupe du despotisme d'une féodalité rétrograde. Elle entend, comme le disait si justement Maurice Thorez au Congrès d'Arles du Parti Communiste Français, être fidèle à sa mission de progrès, de liberté et de paix. Elle est donc résolue à réaliser cette œuvre de justice le projet Blum-Viollette, qu'attend notre peuple.

C'est aussi une œuvre d'intérêt national pour la France comme le disait M. Albert Sarraut.

MM. Maurice Viollette et Albert Sarraut que vos amis ne cessent de couvrir d'insultes odieuses et intolérables, n'ont pas besoin des leçons d'un Abbo, d'un Lambert ni même d'un Rozis pour connaître les intérêts de la France.

Oui, il est vraiment désolant de constater que des maires et autres élus soit disant français se laissent embarquer dans une pareille entreprise qui est de nature à affaiblir seulement le glorieux prestige et la puissance de la France au moment même où celle-ci a besoin de toutes ses énergies pour forger l'union de toutes les forces amies afin d'assurer la paix du monde, *(Suite à la page 4)*.



DANS L'ADMINISTRATION ALGERIENNE

VOYAGES A L'ŒIL

On dit qu'à l'avenir le serivce des passages gratuits aura à publier les noms de ceux qui voyagent aux frais de la Princesse. Bravo !

A l'heure où, de tous côtés, on parle d'économies, cette mesure serait intéressante.

Il esrait amusant de savoir pourquoi, à quel titre et pour quel motif X, Y, Z bénéficient des faveurs.

La façon dont on procède aux enquêtes pour certains fera rougir le chef de ce service, qui dit-on aura des comptes à rendre sur la façon d'être très aimable sur le dos des contribuables.

Après ces abus il est évident que ceux qui en regard au budget ont des droits se voient la porte fermée au nez par cette déclaration ironique : « Les crédits sont épuisés » (sic), regrets....

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

D EMANDES D'EMPLOIS

On s'inquiète à juste raison dans tous les milieux de la façon désinvolte et cavalière dont on procède à l'épluchage des demandes d'emplois dans les différents administrations. Les ayants droits sont boycottés. C'est ce qui arrive journellement aux mutilés, ancien combattant, veuve, pupille de la Nation ou père de famille marié ayant des enfants à charge, dont la situation est digne d'intérêt ou ceux ayant rendu des services. Ceux-là ont leurs demandes, mises au panier et bien souvent hélas sans la moindre réponse.

Pendant ce temps les gens de la haute ou des rupins sans aucune compétence ayant bien souvent de la fortune ou une retraite, cumulent et reçoivent des sinécures pour plaire à tel parent ou ami de qui on attend quelque chose. Un coup de téléphone suffit pour embaucher et souvent créer un emploi. C'est le régime du bon plaisir.

A RADIO P.T.T. ALGER

Le Comité Méditerranéen a étudié cette importante question.

On va enfin procéder à des contrôles sévères.

On s'assurera avant tout que les auditeurs n'entendent point de nouvelles contraires à la politique du pays et à la souveraineteé Française.

Et aussi que les nombreux bénéficiaires d'avantages concédés par cet organisme en cumulant illicitement avec d'autres emploi ne pasesnt point le temps pour lequel ils touchent de gros émoluments à critiquer et même à insulter de la façon la plus grossière le Gouvernement duquel ils sont bien heureux de tirer les profits.

MANDEL, BRISEUR DE GREVES

La Dépêche Algérienne appelle ainsi l'ex Ministre des Postes. *Organe de l'ancien* professeur devenu député, ministre, et actuellement briseur du projet Viollette et candidat Sénateur — nous avons nommé M. Mallarmé — le journal du matin décerne cette épithète au prédécesseur de son élu.

Cependant, si nous nous souvenons bien, le passage de celui-ci à la rue de Grenelle — passage qui le rendit célèbre par ses timbres qui lui valut une réception en Alger, qualifiée de chaleureuse par l'organe précité : « Démission ! Stavisky !... » — fut marqué aussi par une grève où de dures sanctions furent prises. Combien de fonctionnaires suspendus, combien de pères de famille jetés à la rue ? Certes Mandel dans l'Histoire ne détient pas le record.

MALLARME REGNANTE

La main qui châtie — mais l'autre qui récompense. Ainsi Janus avait double visage.

L'Administration des P.T.T. est divisée en deux branches . l'Administration et la Technique — parfaite étancheïté entre elles. Les Ingénieurs ne doivent et ne peuvent quitter l'une pour l'autre — Non plus, de leur côté les rédacteurs et les Inspecteurs.

En ce temps-là l'emploi de Directeur Régional — tout ce qui'l y a de plus administratif, donc — allait être vacant. On parlait d'un candidat d'une compétence incontestable.

Or, M. Mallarmé, protestant, ce qui est son droit, protesta, ce qui ne l'est plus, contre les errements suivis jusqu'alors, et insalla dans l'administratif un technicien — mais protestant.

Peitte chapelle...

De quel front après cela ose-t-il dénoncer l'arrivisme franc-maçonnique et sa force occulte, la solidarité juive, enfin le bloc que nous voulons chaque jour plus ferme du monde islamique.

EPURATION

Mandel — le briseur de grèves — avait créé la « Commission Mallarmé ». Elle n'a pas connu de tous les abus, puisqu'il en reste. Le Camarade Lebas, ennemi du piston où qu'il s'exerce et même s'il est arrivé au haut de sa course, ne va-t-il pas faire passer le souffle républicain et populaire dans son Administration ?

Nous lui dirons, s'il le faut, le rôle d'un syndicaliste notoire qui, lui, n'a jamais été brisé... il s'en faut...

MM. FERHAT ET SAURIN

M. Ferhat Abbès n'a pas fait la guerre.

M. Saurin, auteur du projet de représenation parlementaire spéciale, l'a-t-il faite ?

M. ROZIS, DEMISSIONNAIRE

Le Maire d'Alger quitte ses fonctions.

La presse a satisfait au désir de M. Rozis et a donné la grande publicité à sa lettre de démission.

Laquelle nous peinait car nous perdions « un maire au regard imposant, aux arguments d'une logique convaincante et qui s'est toujours occupé avec un extrême bienveillance de la bopulation musulmane. »

ERRATUM

Mais nous avons relu sa lettre. In challah ! il démissionne sans démissionner et à la fin du mois touchera encore ses 5.000 francs de fonction.

M. ABBO, PREFET D'ALGER

Nous croyions que le Préfet d'Alger, c'était M. Bourrat, et que, représentant du Ministre de l'Intérieur, il était habilité pour recevoir les démissions des maires.

Or, ceux-ci... respectueux sans doute de l'autorité et des lois... l'adressent à M. Abbo, maire d'Abpo et sans doute Préfet *in partibus*.

M. ROZIS ET DAR EL FOUKARA

M. Rozis disait que Dar el Foukara distribuait l'allocation municipale « sous le couvert d'un personnel nombreux, à une clientèle électoral et à des associations sportives.... »

Nous avons justifié le personnel dans notre dernier numéro et il appartient aux conseillers municipaux indigènes de nous dire ce qu'ils savent de cette subvention.

LA SUBVENTION DE L'A.M.I.N.A.

Les malheureux demandent à manger et non à être évangelisés. Il leur répugne de solliciter une œuvre confessionnelle.

Si le maire d'Alger s'avoue incapable de venir en aide à ses administrés dans le besoin, qu'il laisse son écharpe.

Pour nous, nous demandons à M. le Préfet d'Alger représentant d'un Gouvernement laïc et républicain, de ne pas approuver la délibération municipale qui alloue à une œuvre religieuse la somme destinée aux pauvres dune autre confession.

LA GALETTE EMPOISONNEE

Nous ne voulons plus entendre ce que l'on a déjà dit autour de nous, sans oser trop encore parler haut : « que la galette qu'on nous offre est empoisonnée », que c'est la faim qui nous la fait accepter... nous ne voudrions pas que la charité avec l'argent d'autrui engendre la haine à cause du manteau sous laquelle elle est administrée. Et nous ne voulons pas que la prière chrétienne préside à des secours distribués à des musulmans, et cela par respect même pour cette lithurgie chrétienne.

LES PERES BLANCS ET LA POLITIQUE

Mais les pères blancs ne font-ils pas une œuvre autant politique que religieuse, eux qui dan sles journaux à eux inféodés — *La Dépêche Algérienne* par exemple — que quand ils demandent seulement les accusent les ulémas de faire de la politimosquées, d'être vendus à l'Etranger, alors qu'ils vont à la Mecque, oui, mais non pas à Salamanque, ni à Berlin, d'être des agitateurs, parce qu'ils demandent la reconnaissance officielle de la langue arabe — et cependant le journal officiel du Gouvernement Général de l'Algérie est imprimé en Arabe.

HITLER ET L'ANCHLUS

Hitler a un estomac d'Autruche. Il vous avalera tous attendez. Le Cabinet Blum a une politique d'autruche, il se cache la tête dans le sable et le danger n'existe plus.

En douce et sans secousse alors qu'on disait qu'il tousse, à l'ébaissement de tous, Adolf qui roule amasse la mousse et voilà comme on fait l'anchlousse...

LA CHARITE A BON ESCIENT

Cinq enfants, l'aîné a onze ans, tous malade et le père par surcroit. La régie foncière accorde à cette pauvre famille indigène, un logement.

A la suite d'une demande de secours un père blanc vient assister ces nécessiteux.

La maison, emplacement, situation, décor, possibilités... l'intéressa ou point qu'il demanda au maire d'attribuer l'immeuble à une société fondée par les Pères blancs et qui groupe les indigènes originaires d'Ouargla.

COMME A ORAN

Ces indigènes sont ceux qu'occupe M. Rozis au service de la voirie. Ils sont bons à tout, même à servir d'auditeurs en service commandé aux conférences de l'A.M. I.N.A.

La Vérité en Marche

(Dédié à M. Prosper Ricard)

Enfin ! Monsieur le Gouverneur Général Lebeau répondant aux cris et aux plaintes d'une foule de victimes vient de charger une Commission composée d'hommes pour la plupart interessants, pour réorganiser l'artisanat Indigène — désorganisé par l'incompétence d'u nchef fantaisiste et coléreux — sur des bases solides qui ne permettront plus les affairistes sans scrupules d'en tirer profit au détriment des pauvres exploités.

Nous avons entretenu souvent les lecteurs de cette tribune sur cette question qui nous tient au cœur depuis longtemps. Cette décision, de M. le Gouverneur, si elle ne nous donne pas satisfaction, elle permet au moins d'espérer que les agissements de *grands manitou* de ce service — mal servi — qui se croyait tabou, qui ont suscité les cris de lamentation de ses nombreuses victimes de dedans, et de dehors, cesseront, surtout, si cette Commission se donne la peine de ne pas s'éminceر, sur de petites questions d'étiquettes, ou des préjugés administratifs, qui par habitude entrave tout ; surtout dis-je si elle garde sa dignité pour accomplir sa mission sacrée, vis-à-vis des inombrables artisans, hommes et femmes exploités ou vicitimes de la concurrence qui attendent justice et réparation.

Tout malfaiteur doit être balancé ; tout voleur ou prévaricateur doit être banni et toute concurrence déloyale doit être supprimée.

— Cette question a déjà fait verser beaucoup d'encre, parce qu'elle a occupé souvent l'esprit et l'imagination des personnages qui reconnaissent en l'être humain — leur semblable — sa valeur eu non sa puissance et ses ruses ; ceux qui ne craignent pas *la méchanceté et l'insolence* et répugnent à l'égoïsme. Ceux-là sont encore vivant, et ils peuvent sortir un jour de l'état d'observateurs silencieux, pour reprendre leur poste de combat en soldats défenseurs de la cause des faibles et des exploités. Ceux- là, sont actifs, et d'une activité honnête qui dépasse et surpasse celle que déploie M. Bonnel depuis qu'il se trouve gêné par le regard scrutateur des observateurs. Il cherche à leur jeter de la poudre aux yeux, mais il n'arrivera jamais à les convaincre. La vérité lui barrera la route.

Quand les yeux s'ouvrent, il n'y aura plus place à la brutalité ni aux bêtises, La vérité est en marche !

Ce que nous demandons pour l'instant à Messieurs les Membres de la Commission, c'est de ne pas traiter cette importante affaire en famille et à se borner à des rapports secrets comme ceux qui remplissent les archives du Gouvernement Général depuis un demi-siècle. Nous leur demandons instament de convoquer les interessés et les plaignants, de les questionner sur les traitements qu'on leur fait subir, de les écouter et de leur donner justice.

Il faut que l'intérêt général triomphe de l'égoïsme et la capacité de l'ignorance !

Il faut pour l'artisanat indigène, une direction capable, digne et honnête !

Ce que tout le monde attend de la comimssion et du Gouvernement.

(Nous y rev:endrons.)

BOU-CHAFFRA.

A la dernière du professeur Viard, sur « Les Centres Ruraux », ces figurants semblaient atteints de la maladie du sommeil et quand le distingué conférencier demanda à l'assistance « de faire un rêve, de voir réalisées les réformes qu'il exposait... » un ouargli acquiesca par un long ronflement. Uu ami me murmura « il communie avec le professeur... »

Ces indigènes ne serviront-ils qu'à orner les salles de conférences ?

L'avenir nous le dira.

Le Conseil Municipal vote une subvention de 250.000 fr. aux Pères Blancs de l'A.M.I.N.A.

(Suite)

Le premier point, était, comme nous vous l'avons maintes fois exposé : « Donner à manger et vite », à des pauvres qui souffrent de la faim.

Le second point, était, pour nous, de vous prouver notre esprit de complet désintéressement dans cette affaire, car nous ne recherchions ni réclame électorale ni profit personnel.

C'est pour ces raisons, que dès les premiers jours nous vous demandions de réorganiser Dar el Foukara sur les seules bases donnant saitsfaction aux pauvres.

C'est ainsi que nous avons approuvé, une première fois, quand vous avez songé à confier cette œuvre au Bureau de Bienfaisance musulman, comme nous vous approuvâmes ensuite lorsque vous avez décidé de confier cette œuvre aux Sœurs et aux Pères blancs, à la suite du refus du Bureau de Bienfaisance Musulman de procéder aux distributions de vivres, comme nous le voulions tous, au lieu des secours e nespèces préconisés par le Bureau de Bienfaisance Musulman.

L'énoncé que je viens de faire, vous prouve que notre attitude n'avait d'autre but que celui de secourir des malheureux, sur le sort desquels nous avions attiré votre attention et que vous avez constaté vous-mêmes.

Nous pensions que vous comprendriez notre attitude et en appréciez toute la portée, il n'en fut malheureusement rien.

Le geste que nous avons accompli, de confier des mulsulmans, comme nous, pour être secourus par des Sœurs et des Pères blancs, s'inspire en effet du désir que nous venons de vous exposer, et du plus noble esprit de libéralisme et de tolérance, et qui n'a pas été apprécié, et s'il l'a été, il le fut dtfféremment.

C'est ainsi que nous avons la conviction vu ces évènements, que notre geste a été interprété comme une abdication.

En effet l'A.M.I.N.A. qui a été chargée de procéder aux distributions de vivres, n'a pas répondu au désir que nous formulions. Et l'attitude qu'elle vient d'adopter, vient malheureusement corroborer la rumeur qui circule dans les rues, disant qu'elle ne fait que profiter de cette occasion pour faire du prosélytisme dans les milieux musulmans qu'elle est appelée à secourir.

Et c'est là, et non ailleurs, que nous trouvons l'explication de son désir de renvoyer tout ce qui est étranger à elle.

A ce point de vue, et dans une déclaration que j'ai faite, le jour où la délibération a été prise de confier Dar el Foukara à cette organisation ; j'ai attiré votre attention sur le sort des malheureux qui avaient trouvé un refuge dans ce local.

Je regrette de ne m'être pas étendu assez longuement sur cette question, car j'estimais, qu'en vous signalant l'existence de ces mlheureux, je pensais qu'il m'était inutile de vous les énumérer un à un, et dans mon esprit je faisais allusion aussi bien aux pauvres qui y sont hébergés ainsi qu'au gardien qui les soignait, et qui d'ailleurs a été renvoyé, et au concierge que l'on veut encore renvoyer.

J'en arrive maintenant au point que je me réservais, par ailleurs, d'étudier d'une façon objective et sans parti-pris.

Qu'invoque-t-on pour justifier cette décision ?

Une question d'économie, jouant sur un montant de quelques 4.000 francs par an.

Permettez-moi de ne pas adopter, comme vous, cette manière de voir et de ne pas vous suivre dans l'argument dont on veut tirer prétexte, qui est celui de réaliser une économie dans les frais généraux, au profit des pauvres qui sont appelés à en bénéficier.

Si ce point de vue prévalait, mais ce serait le renvoi de tous les cadres des œuvres de bienfaisance et en particulier des employés du C.E.S. qui eux émargent au budget réservé aux pauvres pour des sommes de plusieurs dizaines de milliers de francs, qui accepteraient des conditions comme celles acceptées par le remplacement éventuel du concierge de Dar el Foukara qui se contente d'un salaire n'atteignant même pas la moitié du salaire servi à l'ancien concierge.

Qu'est-ce à dire, que faut-il en inférer ? sinon qu'un homme qui est dans la misère ferait n'importe quoi pour subsister, mais cela ne veut pas dire que ce serait le bonheur pour lui, et cette façon de faire est une exploitation de la misère.

Aussi le prétexte invoqué par l'A.M.I. N.A, ne tient pas à l'examen et ne constitue donc pas la véritable cause de la carence de l'A.M.I.N.A.

Je dis bien carence, et j'emploie ce mot à dessein, parce que l'A.M.I.N.A. a refusé de secourir des malheureux, même lorsqu'ils sont recommandés par M. l'Intendant LECLERC lui-même.

A l'un de ceux-ci, qui était porteur du mot que voici et dont je vais vous donner lecture :

« A secourir. Situation à examiner. » L'A.M.I.N.A. a renvoyé ce pauvre malheureux en lui disant do revenir dans deux ou trois mois.

J'enregistre simplement le fait en vous laissant le soin de conclure, comme nous le fîmes nous-mêmes.

*****

Messieurs, je ne voudrai pas me départir de ma sérénité et dire un mot de plus qu'il n'en faudrait dire, car il s'agit d'une situation qui est des plus pénibles et pour laquelle nous avons conscience d'avoir fait plus que notre devoir. Malheureusement le résultat que nous escomptions est encore à atteindre.

Avez-vous remarqué ces centaines de malheureuses qui viennent journellement stationner devant la Mairie, dans l'espoir d'obtenir le secours qui leur permettrait de subsister, et après une longue et vaine attente, elles s'en retournent comme elles sont venues, avec la faim au ventre et le désespoir au cœur.

Elles s'en vont rejoindre des foyers mornes et tristes et où les attendent des vieux parents et des enfants attendant eux aussi le retour de la maman qui est allée quêter le pain ou les vivres qui leur permettraient de calmer, provisoirement, leur faim.

Elles reviennent avec rien, pas même l'espoir que le lendemain sera meilleur.

Au nom de ces pauvres malheureux je vous demande de mettre un terme, une bonne foi pour toutes, à cette pénible situation, mais je déclare, aussi nettement, en considération des évènements que je viens d'évoquer que la solution que nous recherchons aujourd'hui diffère de celle que nous nous étions contentés d'admettre, parce que, comme je viens de vous le démontrer, il y a quelque chose de changé.

Aussi nous demandons que ces malheureux soient secourus sans avoir à subir ni contrainte morale, ni atteinte à leur religion. Et pour apaiser tout inquiétude parmi la population musulmane, nous vous demandons de reconsidérer la question, et dec onfier au Bureau de Bienfaisance Musulman qui accepte, le soin de secourir ces pauvres malheureux.

Nous pensons que, comme nous, vous ferez preuve de cet esprit de tolérance et de libéralisme pour donner satisfaction aux intérêts et au sentiment de la population musulmane.

M. LAMOUDI.

Messieurs, je voudrais que vous saisissiez toute l'importance et toute la gravité de la question que nous portons aujourd'hui devant vous.

Je n'ai pas pas assisté à la séance du conseil municipal au cours de laquelle ce secours de 250.000 francs a été attribué aux nécessiteux musulmans, autrement je me serais opposé de toute mon énergie à la désignation de l'A.M.I.N.A. pour procéder à la distribution des vivres.

Je n'ai pas à critiquer l'A.M.I.N.A. ni à émettre des réflexions désobligeantes sur son compte. C'est une œuvre de prosélytisme purement confessionnelle et il est inadmissible qu'ayant ce caratère elle ait été chargée de distribuer des vivres aux musulmans indigents.

Cela est d'autant plus inadmissible que c'est précisément la charité qui est un moyen d'action et de propagande de cette œuvre.

Par conséquent, donner 250.000 francs aux pauvres musulmans et charger une organisation de prosélytisme de procéder aux distributions, c'est faire don à l'œuvre et non aux nécessiteux. J'insiste sur ce point.

Il y a un autre point d'une gravité exceptionnelle : Parmi les pauvres et les nécessiteux à secourir, il n'y a pas seulement les mendiants qui courent les rues, il y a des familles honorables qui tiennent à leurs coutumes et à leur religion, et jamais vous ne verrez une femme, un pauvre musulman — puisse-t-il mourir de faim — aller stationner devant la porte d'une œuvre de Pères blancs pour demander la charité.

Dans ces conditions, j'estime que le geste, beau et noble, du Conseil municipal accordant un secours aux malheureux a été terni par le fait de confier la charge de distribuer ce secours à une œuvre religieuse.

Je tiens à préciser que je ne veux pas dénigrer les Père sblancs ni mettre en doute leur probité, loin de là, mais confier une pareille mission à une œuvre confessionnelle ou politique, celà discrédite votre geste.

Je vous prie, mes chers collègues, de tenir compte des observations que je viens de faire sans passion, sans haine, sans parti-pris mais en envisageant uniquement l'intérêt des pauvres qui doivent bénéficier de ces secours. J'ai en vue, aussi, la bonne renommée du Conseil municipal parce que vous n'empêcherez personne de dire que cette subvention de 250.000 francs est donnée à l'A.M.I.N.A. si vous maintenez à cette œuvre la mission de distribuer les vivres.

Je me réserve de faire d'autres observations.

M. HAMOUDA.

C'est à la suite de la carence du Bureau de Bienfaisance Musulman, qui n'avait pas voulu procéder aux distributions de vivres comme nous le voulions, que nous avions accepté que nos malheureux soient secoururs par l'A.M.I.N.A.

Maintenant que le Bureau de Bienfaisance est prêt à procéder à ces distributions, je vous demanderai de bien vouloir transférer à ce bureau les 250.000 francs confiés à l'A.M.I.N.A. à l'intention des miséreux, en vous priant de ne pas vous formaliser sur cette question.

Comme vient de le dire notre collègue LAMOUDI, il ne faut voir de notre part ni injure, ni suspiscion à l'égard de l'A.M. I.N.A., nous demandons simplement que nos malheureux soient secourus par une œuvre musulmane. Que diriez-vous de catholiques qui seraient secourus par des musulmans ? Je ne dis pas que ce soit un crime, mais je trouve cela un peu dur.

Le Bureau de Bienfaisance Musulman présente les mêmes garanties que l'A.M. I.N.A. Je vous demande de lui confier la mission de secourir les malheureux musulmans. C'est là le fond de notre interpellation de ce jour.

(A suivre).

A Monsieur le Maire démissionnaire

(Suite)

Sont-ils aveugles jusqu'au point d'ignorer la gravité de la situation et le rôle que doit jouer la France ?

Ne voyez-vous pas Messieurs les démissionnaires comment les Etats totalitaires s'immiscent dans les affaires intérieures des pays démocratiques, divisent leurs populations, y créent des désordres, y interviennent et les envahissent par la suite ? L'exemple des malheureuses Espagne et Autriche étranglées et écrasées par le vandalisme du fascisme hitlérien et mussolinien, n'est-il pas convainquant pour vous montrer combien Hitler et Mussolini cherchent à avoir leur base et leurs agents dans tous les pays pour les troubler et les conquérir ?

Etes-vous si aveugles ou si naïfs, vous maires et élus démissionnaires pour ignorer que la France et son empire colonial font partie du plan de conquête du fascisme hitlérien et mussolinien ?

Si cela peut être vrai pour certains pauvres d'esprits d'entre vous, il n'en est pas de même pour ceux qui consciemtmment accomplissent leur œuvre antifrançaises dictée par Berlin, Rome et Salamanque.

M. le Maire démissionnaire, lisez donc *Mein Kampf* et vous y trouverez que pour Hitler *« l'ennemi mortel, impitoyable du peuple allemand est et reste la France. »*

Vous y verrez qu'il lui *« importe peu qui gouverne ou gouvernera la France, que ce soit les Bourbons ou les Jacobins les partisans de Napoléon ou les démocrates bourgeois, les républicains cléricaux ou les bolcheviks rouges, l'ennemi mortel est et reste la France. »*

Le but donc que poursuivent Hitler et Mussolini en France, en Algérie et partout où flotte le drapeau français, est clair pour tout le monde ; troubler notre paix intérieure, brouiller nos rapports fraternels et briser notre confiance et amitié réciproques. Il s'agit d'isoler la France et de l'affaiblir afin de la frapper et de l'assujettir.

Et c'est pendant que les ennemis de la France pousuivent avec acharnement ce but stratégique, que vous, sous forbons et prébendiers factieux d'Algérie, vous vous dressez en travers du projet Blum-Viollette, contre l'union franco-musulmane ?

Au nom de qui vous prêtez-vous à une telle croisade ?

BEN ALI BOUKORT.
Conseiller municipal d'Alger.

ECHOS

(Suite)

L'A.M.I.N.A. ŒUVRE
CONFESSIONNELLE

L'A.M.I.N.A. s'occupera de lui un jour. Le plus pressé c'est d'aménager la maison qu'il a quittée, ils faut y mettre un Père blanc comme Directeur, il faut endoctriner d'autres ouraglis.

Et nous demando snmaintenant s'il y a, oiu ou non, un contrôle de l'A.M.I.N.A., par le Conseil Municipal. Pourrait-on allouer sans contrôle un quart de million ?

PAUVRE MUSULMAN MALHEUREUX

Mais revenons à nos pauvres gens dont on instruit la demande.

Le résultat fut qu'on jeta à la rue toute la famille...

Vous me direz que la Régie Foncière ne peut expulser que dans le cas de démolition.

Notre ami Ben ali Boukort, Conseiller Municipal, membre de la Régie Foncière, nous éclairera sur ce point.

Sans doute, un logement de remplacement a été promis au malheureux père, mais en attendant il est dans la rue, avec sa femme et ses petits...

RJ

598

N° 92 - 4 — Imprimé provisoirement par procédé « Nardigraphe » — MAI 1939

L'Écho de la presse musulmane

DES PAYS D'ORIENT

INFORMATIONS

DIRECTION IMPRIMERIE CHEMIN RUBENS - ALGER

FONDATEURS : Griessinger-Kalafat — DIRECTEUR : Marius DAHAN

REMERCIEMENTS. Nous tenons à remercier les hautes personnalités de la Métropole de leur encourament ; Ministres, Parlementaires, Présidents de Commissions à la Chambre et au Sénat et aussi les organismes qui prennent une part active aux intérêts de la France d'Outre-Mer.

Merci également aux journaux algériens, tunisiens, marocains qui suivent notre effort avec sympathie, unis à nous par le même sentiment national. Les récents événements nous ont donné raison, notre travail s'avère utile : nous avons contribué au regroupement des masses dans la collaboration, dans l'union, combien utiles aujourd'hui que l'Empire est l'objet de tant de convoitises.

Notre action – journalistique ou personnelle – se fit sentir dans la Régence lors des troubles ; elle fut aussi utile dans le protectorat chérifien au cours d'événements récents. Nous avons la fierté d'avoir œuvré pour la sauvegarde des intérêts du pays. Désormais, au moment où précisément, sur l'initiative de M.M. Daladier, Sarraut et Chautemps, il est créé un service d'informations au Ministère de l'Intérieur, où l'on utilisera les compétences, notre action sera plus nécessaire. Nous souhaitons qu'elle devienne indispensable et pour cela nous modifions et assouplissons nos services. C'est dans ce but que la Direction de notre ECHO a été confiée à un technicien spécialisé en la matière et de qui le passé, garant de l'avenir, donne toutes garanties à l'Algérie et à la France.

En effet, M. Marius DAHAN, journaliste né, a derrière lui vingt années d'activité dans ce domaine qu'on n'appelait pas encore "impérial" et qui l'était pourtant. Sa carrière politique et administrative lui a permis de voir, d'étudier, d'approfondir tous les aspects de l'expérience coloniale, puisqu'il fut successivement collaborateur, quinze ans durant, d'un Professeur de droit, agrégé de droit, lequel devint Député d'Alger, puis Ministre. D'autre part, détaché pendant cinq années au service des Affaires Indigènes à la Préfecture d'Alger, il se familiarisa avec toutes les questions spécifiquement musulmanes. Le stage qu'il accomplit ensuite aux services politiques de l'Administration paracheva ses connaissances.

Ce sont là des titres incontestables. Aussi avons nous été heureux et reconnaissants de le voir accepter la mission de continuer un journal qui, en son temps, eut le plus fort tirage et fut, croyons-nous, le plus lu et le plus discuté des journaux musulmans d'Algérie.

Nous le redeviendrons

Merci aux amis de la première heure, dont le réconfort nous fut si précieux aux jours de lutte et d'épreuve. Merci de la confiance gardée durant cinq années. Un avenir prochain, l'Echo aura son imprimerie, ses machines. Avec Marius Dahan, avec les collaborateurs qu'il groupe, nous étendrons notre influence de justice, d'humanité, de patriotisme

NOMINATION. Nous pouvons à présent juger à son œuvre le Préfet récemment installé. M. CHEVALIER, depuis son entrée en fonctions a fait preuve d'une indépendance complète. On peut prévoir que son tact et ses qualités administratives aideront puissamment à l'apaisement et à l'Union dont son département a tant besoin.

19e CORPS. Le Général POUPINEL, Chef du 19e C.A donna la mesure de ses possibilités durant les semaines de tension aigüe qu'on vient de vivre. Les mesures qu'il prit furent marquées de l'à-propos et de l'énergie qui lui sont coutumiers. Il prendra soin, à l'occasion, de voir ce qui se passe dans les services de l'Education physique.

NOUVEAU CONFRERE. Au temps des pires difficultés qui puissent handicaper un journal, le RAPPEL, organe de rapprochement franco-arabe, fait un début foudroyant. Dirigé par des compétences, les numéros déjà parus sont d'un intérêt captivant. Espérons qu'il ne rencontrera pas le boycottage officieusement administrative à quoi se heurte toute louable réussite.

BIENVENUE. Notre gracieuse collaboratrice de Nice, Djamila DEBECHE, nous annonce pour bientôt son voyage en Algérie. A son passage dans la cité blanche nous lui demanderons une conférence sur le rôle de la femme dans l'Islam actuel. A l'avance nous souhaitons la bienvenue sur sa terre natale à cette algérienne qui nous revient.

PLUIE de visiteurs : de nombreux hauts fonctionnaires sont actuellement en Alger : un Inspecteur des Finances et des Contrôleurs : Formule Paul REYNAUD

DOMINION. Notre parution mensuelle nous permet plus d'objectivité en présence d'événements que le recul situe à leurs proportions exactes. C'est pourquoi nous croyons pouvoir parler avec une certaine autorité de l'événement très important qu'a été l'élection d'un candidat P.P.A comme conseiller général indigène. La mort – en prison – du malheureux Kehal est le noir de ce clair-obscur dont le triomphe de Douar est l'éclat.

Voulant donner un plein sens politique à la décision de l'urne, se présentaient le "parti communiste", les "jeunesses du Congrès" réunissant quelques éléments du Sud algérien, et le "parti du peuple algérien".

Les jeunesses du Congrès restent attachées à la charte revendicative du Congrès réuni le 7 juin 1936 et plus particulièrement à l'obtention du bulletin de vote avec le statut personnel.

Un autre candidat, sans attache avec un parti politique, passe pour incarner "les forces de stabilité sociale". C'était le titulaire depuis de longues années du siège dont, à quelques voix près, l'a dépossédé le P.P.A. : 4488 voix pour l'un, 4182 pour l'autre, les communistes ayant subi une défaite complète ~~et les~~ jeunesses n'ayant eu que 833 voix sur 13179

La constatation qui s'impose, c'est que tous les mandats appartiennent dorénavant au P.P.A. On peut prévoir que, se flattant de représenter sept millions d'électeurs, il formulera nettement leurs (ou plutôt ses) revendications.

Il serait humain – et politique – que l'Administration les devance.

Quelles sont les causes de ce succès ? D'abord le mécontentement général : promettre et ne pas tenir : bilan du front populaire — la répression, lourde et à outrance — les abus. Tout cela a été habilement exploité. Mais à qui la faute ? Quand Léon Blum en personne déclarait à Paris aux délégués qu'ils ne s'en iraient pas les mains vides, ces paroles vaines, sans effet, sans suite, n'étaient-elles pas créatrices de rancœur ?

Nous avons ici-même exposé en détail – en 36 – la conception napoléonienne que le P.P.A. décalque. Nous n'y sommes pas résolument hostiles. Un bloc nord africain d'Islam pouvait être créé sous la protection affectueuse, éclairée et puissante de la France. Quelle aimantation pour la Tripolitaine, l'Egypte, l'Arabie, la Turquie même. Ces Berbères profondément déïstes, l'obédience étroite, spirituelle et matérielle d'un réel descendant du Prophète, cela c'était une force. L'autre conception, c'est les trois départements français. Une conception, évidemment .... mais alors changez de méthode.

PAROLES DEGELEES. Celles que diffusent les radios totalitaires : Bari, entre autres. Causeries superbes sur la morale, la religion – chants mystiques ... Radio-Alger, lui, ignore jusqu'au nom d'Allah ! Et cependant cette nation qui s'attacha, dès la conquête, à faire revivre l'esprit arabe dans toute sa splendeur, grâce à la pléiade d'esprits cultivés qui s'engouèrent de l'Orient, cette nation considère que la radio n'est apte qu'aux fadaises et à la musiquette

Nous avions autrefois demandé que Cheikh el Okbi, une lumière algérienne, fit de l'exégèse au micro – non pas du prêche, qu'on me comprenne – Mais le Coran est si imprégné de morale qu'on ne peut parler d'éthique sans citer le Coran. Combien les auditeurs musulmans préféreraient cette voix ...

RADIO-TUNIS après une controverse sans fin s'est décidé à parler dans ses émissions du Coran. Un peu tard sans doute. Mais enfin cela vaut encore mieux que le mutisme d'Alger — Les émissions du Coran ont lieu chaque jour à 6h et à 23h15

الله نور السموات والأرض — De The Light, paraissant à Lahore, Inde, et dont nous reproduisons la devise :

Certains musulmans instruits disent qu'il y a un verset dans le Coran qui permet aux habitants de pays déterminés de ne dire leurs prières que 3 fois le jour et non 5. Ce verset n'existe nulle part. Dans des cas exceptionnels il est admis de réciter l'une après l'autre les prières comme Zuhr et Asr ou Maghrib et Isha. Mais cela est commun à tous les pays.

VIEILLE HISTOIRE. Le crime qui passionna l'opinion : l'assassinat du mophti de la grande mosquée d'Alger, sera évoqué deuxième quinzaine de juin. A moins qu'on juge bon, comme on fit en mai, de remettre à plus tard

E L EAU. Pour le moment le sud tunisien a assez d'eau pour les troupes. A-t-on pensé à l'été ? Aux sourciers. Nous pouvons en indiquer un qui a des réussites..

POINT DE VUE. Je suis Algérien. A ce titre, j'ai dit à Herriot – qui n'en a pas disconvenu – que ce qu'il y a de mieux dans les Français, c'est l'Algérien. Qu'on me pardonne cet orgueil égocentrique — Mais voilà aussi la raison pour laquelle j'aime à considérer l'Algérie comme une province de France, province ayant son costume local et son patois : l'Arabe — Le haïk des Mauresques, le ruban rouge ou noir des Alsaciennes, le parasol à l'envers qu'on porte à Tournus sur le chignon, autant de caractéristiques du "patelin », du bled où l'on se trouve. Notre journal, trop étriqué momentanément, ne nous permet pas les développements très amples que comporte cette appellation de province si, au lieu d'y lire un nom on y découvre un fait — Le jour où l'on se convaincra qu'un paysan du Djurdjura est un provincial comme un paysan des Cévennes, le malaise algérien finira — A d'autres les commentaires et le prolongement de cette idée féconde.

UNE ELECTION. A une petite majorité le P.P.A gagne un siège. Si les élections – 2 tours – ont eu lieu dans le calme, on sentait cependant, sous la surface tranquille, de quelle passion le scrutin était gros. Le parti Messaliste a eu sa victoire et lorsque celle-ci s'annonçait, "l'émeute noire » éclata... Nous reprocherons aujourd'hui au parti du peuple algérien ses courtes vues : il n'est pas constructif pour l'avenir ; il doit l'être. Qu'il n'oublie pas que l'élément d'origine européenne est aussi prolifique, sinon davantage, que l'élément autochtone et que par conséquent, qu'on le veuille ou non, il faut l'admettre dans le programme P.P.A, comme une très forte minorité dans une Algérie future de 50 millions d'habitants

DECRET-LOI. Bravo pour le décret sur la presse qui interdit toute allusion injurieuse de caractère racial ou religieux et qui la proscrit également partout. Lui faisant écho nous demandons qu'on supprime de suite les paroles rituelles de la marche des Zouaves dont nous pouvons certes nous offusquer : « Pan-pan, l'Arbi ! » celles qui réclament du boudin pour les Alsaciens, les Suisses, les Lorrains .... (tendance, tendance ..) et celles, plus graves encore qui, assimilant le couscous au bagali trouvent le mortier assez bon pour nos tirailleurs !! Et le journal LA CALOTTE, vous allez l'interdire, je pense ? — Il s'est d'ailleurs interdit lui-même, car durant le congrès eucharistique, il a disparu des Kiosques....

LE DAIS. Pour la première fois depuis longtemps, une procession catholique parcourut les rues d'Alger. Elle fut impressionnante par le nombre des fidèles, par leur discipline, par l'expression de leur foi. Avec une sympathie très grande, les musulmans et les israélites ont assisté à cette grandiose manifestation, au cours de laquelle le dais fut promené par les principales artères.... Le Dey d'Alger

CONGRES. De nombreux congressistes nous ont dit leur admiration pour notre terre d'Afrique, si belle, si accueillante, où chacun rivalisait – à l'exception du temps – pour que le souvenir remporté fut beau et durable — Particulièrement la population musulmane sut gagner la sympathie de ces amis de France venus d'un peu partout de la vieille patrie. Et combien nous ont dit que cette terre nouvelle, avec sa diversité pittoresque, offrait un tout harmonieux. — Pour notre part, nous avons fait tenir à son Eminence, le Cardinal Verdier, notre numéro de Décembre 1935, où un conte de Noël, reproduisant quelques versets du Coran, montrait que la flèche blanche du minaret, la synagogue que domine la double table de Moïse, la cathédrale gothique à la pierre fleurie, autant d'élans de foi vers le Père Unique.

PROPAGANDE. Il s'appelait Boudou Badabou ; il jouait de la flûte en acajou. Mais cette fois là, il a joué du coupe-coupe — Nous aurions pensé que le service de la presse du Gouvernement Général, premier saisi d'une pareille affaire aussi grave, aurait aussitôt recommandé aux journaux de minimiser la chose. Quelle surprise de voir les grandes et sensationnelles manchettes le lendemain ... et quelle aubaine pour la presse étrangère. ALGER REPUBLICAIN, du moins, réduisait à une sorte de néfra, comprenant son rôle — Châtiez énergiquement les coupables, les provocateurs, et surtout ceux qui n'ont pas su, non pas prévoir, mais simplement voir, car il y avait quelque temps que ça "couvait ». Quelle " propagande » fâcheuse, dans les circonstances actuelles, que ces immenses "chapeaux » des quotidiens.

ENQUETES. Notre prochain numéro donnera le résultat de nos enquêtes à la Sûreté Départementale et aux services des Renseignements, du Matériel, des Passages du G.G

PROPOS DU MEDDAH Après son exploit d'Albanie – bien entendu l'Italie-
nie – A Perth, le Comte Ciano dit ses regrets (voir Bel...)
Moralité : Comte profit et perth

POLOGNE. Comme le dit un journal égyptien, on a l'impression très nette que le fameux axe a rencontré un Beck

SERENITE. Le dernier discours du fécond Chancelier du Reich a, parmi le bombardement wagnérien des cuivres, un petit air de flûte à la Mozart. Ce n'est rien et c'est tout. Faisant son petit Louis XV : « Après moi le déluge, Hitler déclare : « Un pacte de 10 ans ? je ne vivrai pas jusque là » Mystique à la manque, voulant garder le pouvoir pour tous les trésors d'orgueil qu'il y prend, il ne s'aventurera pas à sa perte certaine. Dormons tranquilles

MAIS D'UN OEIL. C'est pourquoi on construit un abri obscur au square Briand. On en construirait aussi un place Hoche. L'abri Hoche, évidemment. Le Docteur Goëau-Brissonnière et le Colonel Richier, au Conseil Municipal, ne sont pas d'accord sur bien des choses ... en particulier sur la protection en cas de bombardement – Marchands des abris ...

LEBRUN RESEPTENNE. Bon Français, brave homme. Un seul reproche, qui est grand : il n'a pas la baraka. Son premier septennat est un passage clouté : clouté de catastrophes. Mais Djeha nous dit que jusqu'à présent aucun bolide ne l'y a encore écrasé, ni avec lui la France. Souhaitons lui que cela dure.

EUPHORIE. Déjà, avec Prague, la presse allemande avait montré à l'Italie comment il fallait y faire. Celle-ci a copié le modèle, quand elle a annexé – par la douceur – les SKipetars.. Quelques titres glanés dans Die Woche (la semaine) : « Les armes allemandes portent la paix. » Et l'on voit des tanks et des tanks se dirigeant sur Prague. « La population de Brunn accueille les troupes avec un enthousiasme indescriptible » Et l'on voit sur la photo – à part quelques bras levés : des comparses allemands, des faces mornes ou révulsées .... « Liberté et protection pour la Slovaquie » Liberté bien précaire et .. protection .. toute spéciale. Après une photo du grand vaincu : la statue de Wilson à Prague, quelques rétrospectives : la scène du diktat à la galerie des glaces – Clémenceau disant aux délégués teutons « Et maintenant le règlement de comptes est arrivé ... »

EMPIRE. Le Conseil général de l'Eure, considérant que l'Empire africain composé de toutes les colonies françaises et les pays de protectorat constitue un bloc de 38 millions d'habitants situé à proximité de la métropole et susceptible de procurer en temps de guerre plus d'un million de combattants et en tous temps des produits de toute sorte, Emet le voeu que le ministre des Colonies et le Parlement consacrent la plus grande partie des moyens dont ils disposent en faveur des colonies françaises pour outiller et relier entre elles par des moyens de communication de plus en plus perfectionnés toutes nos possessions de l'empire africain français.

EQUIPEMENT. Ce voeu illustre à quel point la métropole, oublieuse de sa grandeur, reprend conscience, après nous avoir découverts, du grand rôle à elle dévolu et que rappelait récemment ici-même une sommité de l'Eglise : GESTA DEI PER FRANCOS. L'équipement du bloc africain comprend d'abord et principalement le Canal des deux mers, puis le Transsaharien, la jonction à la mer des chotts tunisiens, les points d'eau nombreux dans le sud algérien, des barrages, l'aménagement de la force motrice, la navigabilité complète du Niger, les usines qu'il faut un peu partout — et la réalisation du projet Blum-Viollette

MEDECINE. Il faut remonter à plus loin qu'Avicenne, le grand médecin arabe : les docteurs d'aujourd'hui découvrent la vaccination par la peau et non plus, sous cutanée, par le sang. Rien de nouveau dans ce bas-monde : Achille et Siegfried ont été ainsi immunisés. D'autre part trois spécialistes Chamberlain, Daladier, Roosevelt expériment contre l'hitlero et la mussolinite un vieux vaccin qui a fait ses preuves : le propaceparabellum

REORGANISATION. Investi par les décrets-lois des pleins pouvoirs, le Gouverneur Général pourra indiquer à la Commission de la hache et du Cumul nombre d'économies

LE GERANT : Marius DAHAN